

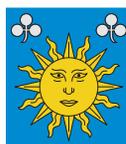
BULCOM

N°37

Vendredi 8 octobre 2021

Bulletin des Communes

Editeur imprimerie Messeiller SA



Cornaux



Cressier



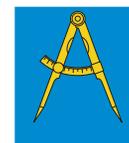
Enges



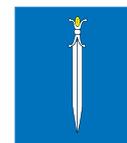
Hauterive



Le landeron



Lignières



La Tène



Saint-Blaise

MESSEILLER LAKESIDE PRINTHOUSE: L'IMPRIMERIE DONT VOUS AVEZ BESOIN!



L'équipe de l'imprimerie qui édite le Bulcom est à votre entière disposition et à votre écoute pour vous offrir un service compétent et de qualité. Votre identité visuelle est d'importance. La confier à notre équipe, c'est s'assurer une communication efficace et ciblée. A lire en page 13

ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX

Voiture - Bus - Jeep et 4x4
Camionnettes - Pick-Up,
Utilitaires, toutes marques etc.

Etat et kilomètres indifférents.
Déplacement rapide et sérieux.

Paiement cash 7/7
Tél. 079 502 53 54

TRANSPORTS & DÉMÉNAGEMENTS

WITTWER SA

ENTREPÔTS
EXPÉDITIONS
MANUTENTIONS
GARDE-MEUBLES
EMBALLAGES
MONTE-MEUBLES

Zone industrielle
Les Perveuls 10
CH-2074 Marin
Tél. +41 (0)32 756 00 60
Fax +41 (0)32 756 00 69
E-mail: wittwer@wittwersa.ch

Cave des Lauriers ¹⁸⁷⁹
Jungo & Fellmann - Cressier
Livraison gratuite à domicile
75cl.ch
Ouvert Samedi de 10 à 12h ou RDV

Eco-constructeur

Entreprise générale
Rénovations et assainissements
Béton armé et maçonnerie
Ouvrages d'art en béton armé
Génie civil
Terrassements et travaux spéciaux
Revêtements bitumineux
Travaux hydrauliques
Renaturation et protection
contre les crues
Valorisation des matériaux
Déconstruction et désamiantage
Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch



**SUMMER
END
PROMO**
01.09. - 31.10.2021

JUSQU'À 600.- CHF DE RÉDUCTION

L'ÉTÉ N'EST PAS ENCORE FINI !
Profitez dès maintenant d'un rabais allant jusqu'à 600 CHF
sur un Liberty ou Medley 125cc.

Vespaneuch
Rue de la Pierre-à-Mazel 11 | 2000 Neuchâtel
+41 32 721 21 11 | hello@vespaneuch.ch

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

SAINT-BLAISE



HORAIRES DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

L'administration communale de Saint-Blaise modifie ses horaires de la manière suivante durant les vacances scolaires :

Du 4 au 15 octobre 2021 les guichets seront ouverts le matin uniquement de 8h30 à 12h00

Il en va de même pour les horaires des services intercommunaux (L'Agence AVS/AI de l'Entre-deux-Lacs, le guichet ACCORD de l'Entre-deux-Lacs ainsi que le Service Social Régional de l'Entre-deux-Lacs).

Reprise des horaires normaux dès le lundi 18 octobre 2021.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.10.21 au 08.11.21

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 111272

Parcelle(s) et coordonnées : 1042 - Saint-Blaise ; 1207174/2565896

Situation : Rue de la Châtellenie 12

Description de l'ouvrage : Pose d'une isolation complémentaire sur toiture, pose de nouvelles tuiles en terre cuite et de panneaux solaires photovoltaïques encastrés

Requérant(s) : Fabienne Astrid Buthey, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans : Pierre-Laurent Denis, A13 Architectes, L'Érable 13, 2019 Rochefort

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à l'axe de la route communale ; Zone de protection des eaux S2EL

Particularités : Bâtiment situé dans le périmètre de plan de site, recensé en catégorie 2 et dans le périmètre du site ISOS

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.10.21 au 08.11.21

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 112175

Parcelle(s) et coordonnées : 3672 - Saint-Blaise ; 1207368/2565226

Situation : La Semella ; Chemin des Deleynes 15

Description de l'ouvrage : Rénovation façades et fenêtres

Requérant(s) : Yann Engel, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans : Adrian Aradas, Aradas & Fils Architecture, 2072 Saint-Blaise

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



LOCATION DE VÉLOS À 50%

Pour la 6^{ème} année consécutive, la commune de Saint-Blaise informe la population que les 50 premiers habitants à se présenter aux guichets du contrôle des habitants (Grand'Rue 29) se verront remettre un coupon de réduction de 50% sur les abonnements Neuchâtelroule (30.- au lieu de 60.-). Le téléchargement de l'application « Donkey Republic », la création d'un compte client ainsi qu'une carte de crédit (Mastercard, Visa ou American Express) sont nécessaires avant le passage au guichet. Sans ces 3 dernières conditions, l'abonnement ne pourra être délivré. L'introduction du code au sein de l'application se fera par le collaborateur au guichet. Offre valable jusqu'au 31.12.2021 et réservée aux habitants de Saint-Blaise.



SAINT-BLAISE



PROGRAMME DE LÉGISLATURE

Au début de chaque législature, le Conseil communal élabore un programme de législation qu'il présente aux membres du Conseil général.

Ce document regroupe les objectifs et mesures à réaliser, dont la concrétisation reste, bien entendu, tributaire de l'évolution des finances communales.

Le Conseil communal vous invite à prendre connaissance de son programme de législation, que vous trouverez sur notre site par le biais du lien ci-après.

Les autorités communales vous remercient de votre confiance.

<https://www.saint-blaise.ch/fr/menu-principal/politique/conseil-communal/>

HAUTERIVE



REPLACEMENT DE LA TRADITIONNELLE COURSE DES AÎNÉ-ES PAR UN PRÉSENT

Bien que les mesures actuelles aient tendance à s'assouplir, un événement d'une telle envergure semble difficilement envisageable au vu de la situation actuelle. Dans ce cadre et conformément aux recommandations de l'OFSP, le Conseil communal a pris la décision d'annuler sa traditionnelle course des aîné-es.

En raison de la situation sanitaire actuelle, le Conseil communal doit, avec grand regret, annuler, une nouvelle fois cette année, sa traditionnelle journée consacrée à nos aîné-es.

Toutefois, le Conseil communal souhaite tout de même conserver le lien entre les Autorités communales et les aîné-es, c'est pourquoi, une attention confectionnée par notre accueil écolier sera remise aux aîné-es par les services communaux à la fin du mois d'octobre.

Nous espérons que ce petit présent sera apprécié et vous permettra de patienter jusqu'à la prochaine course prévue normalement en 2022.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons nos meilleurs vœux de santé.

Hauterive, le 5 octobre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

En raison des vacances scolaires, nous vous informons que les horaires de tous les services de l'administration communale seront les suivants du lundi 4 octobre au vendredi 15 octobre 2021 :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Jeudi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h00 à 16h00

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 886 48 71)

Les horaires normaux reprendront dès le lundi 18 octobre 2021



CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :

Requérant : Begonia Rodrigues, 1965 Savièse

Article cadastral n° : 5245

Situation : Rue des St-Martin 17, 2088 Cressier/NE

Auteur des plans : Claude-Alain Fahrny, Fahrny Architectes SA, 2001 Neuchâtel

Nature des travaux : Changement d'affectation et réadaptation d'un appartement

Sanction : minime importance

Autorisation spéciale : Travaux sur immeuble mis sous protection ; Distance à l'axe d'une route communale

Particularités : Bâtiment de catégorie 1 selon plan de site : Construction au bénéfice de la situation acquise au sens de l'article 12a LCAT

Dossier SATAC n° : 111917 Publication FAO n° : 39

Date du délai d'opposition : 1^{er} novembre 2021

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 1^{er} octobre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE



OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des vacances scolaires d'Automne soit du lundi 4 octobre au vendredi 15 octobre, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant :

	Matin	Après-midi
Lundi au jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi	08h30 – 13h30	Fermé ou sur rendez-vous

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis.

L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 18 octobre 2021.

LA TÈNE



BOÎTES À LIVRES

Depuis quelques mois, une boîte à livres a été installée devant l'administration communale. Elle a servi comme premier test qui s'est avéré très concluant. Elle a non seulement attiré rapidement un nombre important d'amateurs de lecture, mais elle a été immédiatement appropriée par certains habitants du quartier pour en assurer le suivi.

Sans aucun doute, les « Boîtes à livres » créent un lien social et culturel entre les habitants d'un quartier.

Vu le succès remporté par cette action, le Conseil communal a décidé de la pérenniser en mettant en place un réseau de boîtes à livres en plusieurs endroits de la commune. Cette action – où chacun est libre de donner, chacun est libre de se servir – est réalisée en partenariat avec des habitant.e.s des quartiers qui accueillent ces boîtes à livres.

Le concept est simple : Une boîte est un lieu d'échange de livres sans contrepartie obligatoire. Les habitants du quartier, au même titre que les passants, peuvent déposer ou prendre, selon l'envie, n'importe quel livre dans ces boîtes.

Sur la forme, ce sont de simples caissettes à travers lesquelles transitent des livres que l'on souhaite transmettre.

Sur le fond, les boîtes à livres évoquent toute une série de concepts et de valeurs de société comme l'écologie et l'altruisme. La recherche de ce simple plaisir échangé appelle un tissage de liens sociaux d'un nouveau genre. Une boîte à livre est une exploration des rôles et interactions sociales qui peuvent se créer à partir d'un livre, sans contrôle.

Ce projet vise à envoyer un message de partage. Alors qu'une part toujours plus grande de nos interactions devient monétaire, est-il possible de mettre encore en place aujourd'hui des situations provoquant des échanges purement désintéressés, pour le plaisir de donner ou de recevoir sans même connaître le bénéficiaire de ce don ? La réponse est clairement OUI !

Lorsqu'on fait confiance à la population et que l'on met à sa disposition une installation dont le fonctionnement dépend de ses actions, elle se l'approprie, se responsabilise et la fait vivre avec respect. Vous êtes intéressé.e.s à parrainer une boîte à livres par le biais d'un travail de suivi et de mise en ordre ? Contactez alors sans attendre le service Infrastructures à l'administration communale au n° de téléphone 032 886 65 00 ou par courrier électronique Commune.La-Tene@ne.ch

La Tène, le 5 octobre 2021

L'administration communale

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.10.21 au 08.11.21

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 111895

Parcelle(s) et coordonnées : 3839 - Marin - Epagnier ; 1206878/2566356

Situation : Les Paquiers ; Avenue des Champs-Montants 2

Description de l'ouvrage : Aménagement d'une sandwicherie, création d'une ouverture en façade et d'une terrasse

Requérant(s) : Jeyaruban Murugesu, slk Gastro GmbH, 4104 Oberwil

Auteur(s) des plans : Hervé Betton, a-rr. sa, 1002 Lausanne 2

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Plan spécial Centre commercial Manor / Entrée en vigueur le 15.08.2001

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



www.fluckigersa.ch

flückiger
ELECTRICITE

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

PHOTOVOLTAÏQUE | SOLUTIONS DURABLES

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LE LANDERON



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES/LOCATAIRES CONCERNÉS

A certains endroits du territoire communal, fleurissent des solidages américains (Solidago canadensis et gigantea). D'une hauteur d'environ un mètre, ces plantes vivaces forment de belles inflorescences jaunes semblables à des plumeaux.

Introduites d'Amérique comme plantes mellifères et ornementales, ces espèces sont désormais inscrites sur la liste noire des plantes exotiques envahissantes de la Confédération. Et pour cause, avec près de 20'000 graines par tige et des rhizomes très denses, les solidages américaines possèdent un fort pouvoir reproductif grâce auquel ils concurrencent la végétation indigène et présentent une menace pour la biodiversité.

Ces plantes doivent donc être éliminées et nous vous demandons de bien vouloir prendre les mesures adéquates, à savoir :

- **Couper impérativement les fleurs** avant qu'elles ne fassent des graines (fleurs à l'incinération)
- **Arracher les plantes et ses rhizomes** (-racines à l'incinération, tiges composables sous contrôle)
- **Suivre les éventuelles repousses sur plusieurs années**

Nous comptons sur votre compréhension et vous remercions de votre collaboration.

Administration communale



LE LANDERON



HORAIRE SPÉCIAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES VACANCES D'AUTOMNE

Merci de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des vacances scolaires, soit du lundi 4 au vendredi 15 octobre 2021.

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	09h00 – 12h00	Fermé
Mardi	09h00 – 12h00	Fermé
Mercredi	09h00 – 12h00	Fermé
Jeudi	09h00 – 12h00	Fermé
Vendredi	09h00 – 12h00	Fermé

L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture, sur demande).

L'administration communale

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.10.21 au 08.11.21

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 112231

Parcelle(s) et coordonnées : 9123 - Le Landeron ; 1212315/2572731

Situation : Moulin de la Tour ; Chemin Mol 21

Description de l'ouvrage : Création d'une piscine enterrée

Requérant(s) : Laurent et Maria José Walthert, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans : Claude Schorderet, Gms architectes, Ecluse 66, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 11.06.5 RAC (Taux d'occupation du sol)

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.10.21 au 08.11.21

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 112264

Parcelle(s) et coordonnées : 9167 - Le Landeron ; 1212357/2573016

Situation : Bellevue ; Route de La Neuveville 41G

Description de l'ouvrage : Mise en conformité - Travaux réalisés sans autorisation pour la création d'une place de parc

Requérant(s) : Gérard et Livie Céline Vuillienmet, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans : Dominique Racine, Gicot & Partenaires, La Russie 2a, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation densifiée / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Voyagez en transport public à prix préférentiel

Offre seniors
20% de rabais

Profitez de 20% de rabais sur un abonnement annuel ou mensuel senior.

Ex. abonnement annuel senior 2 zones : CHF 396.- au lieu de CHF 495.-
Offre spéciale valable sur tout le périmètre ONDE VERTE du 1er octobre au 31 décembre 2021.
Offre soumise à conditions. Plus d'informations dans les points de vente des entreprises partenaires ONDE VERTE et sur www.ondeverte.ch.

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

**HAUTERIVE - SAINT-BLAISE - LA TÈNE - CRESSIER - CORNAUX
ENGES - LE LANDERON - LIGNIÈRES**



**CONTRÔLE DE CHAMPIGNONS POUR
LES RÉCOLTES DE PARTICULIERS**

La population des Communes d'Hauterive, de Saint-Blaise, de La Tène, de Cressier, de Cornaux, d'Enges, du Landeron et de Lignières, est informée qu'une personne qualifiée se tiendra à disposition des champignonnières de la région pour effectuer un contrôle de leurs cueillettes. **Le lieu de contrôle est exceptionnellement déplacé à l'est du collège de la Rive-de-l'Herbe (avenue Bachelin 1) dans un des conteneurs bureau.**

Lieu de contrôle :

Conteneur bureau à l'est du collège de la Rive-de-l'Herbe (avenue Bachelin 1), Saint-Blaise

Jours et heures des contrôles :

Tous les mercredis, de 16h00 à 17h00

Contrôleuse :

Madame Gaëlle Monnat

tél. 079 546 55 73

Les contrôles débuteront **le mercredi 25 août 2021**

pour se terminer **le mercredi 27 octobre 2021**

Excepté : le mercredi 15 septembre 2021



ENGES



PARENTS DE JOUR

Afin de compléter son offre en matière d'accueil parascolaire (le mercredi et le vendredi après-midi), la commune d'Enges cherche un ou plusieurs parents d'accueil de jour (« mamans de jour »).

- Vous êtes domicilié à Enges,
- Vous êtes père ou mère de famille,
- Vous êtes de nationalité suisse ou titulaire d'un permis C,
- Vous avez le temps et l'envie de vous consacrer à l'accueil d'enfants âgés de 4 à 10 ans (voire des enfants plus jeunes, si le cœur vous en dit),
- Vous êtes à la recherche d'un revenu annexe ?

Alors cette annonce est peut-être faite pour vous !

Avec cette activité, vous seriez intégré.e au réseau d'accueil de jour du canton, et bénéficiez d'un encadrement et de la formation continue. En cas d'intérêt, vous pouvez prendre contact avec

- l'administration communale au 032 886 47 90 (commune.enges@ne.ch)
- M^{me} Vanessa Renfer, cheffe du dicastère de l'Enseignement au 078 821 24 83 (v.renfer@bluewin.ch), qui vous donneront avec plaisir toutes les informations utiles.

Enges, octobre 2021

Le Conseil communal

ENGES



AVIS DE PUBLICATION

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,

Vu la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984,

Le Conseil communal d'Enges informe les électrices et électeurs, que les arrêtés adoptés par le Conseil général dans sa séance extraordinaire du 30 septembre 2021, peuvent être consultés à l'administration communale.

Il s'agit de l'arrêté suivant :

- Arrêté concernant la mise sur pied d'un comité de pilotage pour préparer un projet de fusion des communes de Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise et une demande de crédit d'étude de CHF 1'000.-, pour le financement des travaux préparatoires

Le délai référendaire prévu par la loi prend fin **le mercredi 17 novembre 2021.**

CONSEIL COMMUNAL

ENGES



TAILLES DES ARBRES ET HAIES

Chères Engeoises, chers Engeois,

Comme chaque année, nous constatons malheureusement que les haies et autres branches empiètent sur le domaine public. Ce manque d'entretien gêne la visibilité, rend difficile le passage des poids lourds et des services de secours, complique le déneigement, ralentit le travail de notre cantonnier et peut causer des dégâts aux véhicules usagers des routes.

Nous tenons à vous rappeler que ces tailles sont obligatoires conformément à l'article 38 de notre règlement de police, ainsi qu'à l'article 68 de la loi cantonale sur les routes et les voies publiques. **La végétation doit, dès lors, se trouver au minimum à 0,5 m à l'intérieur des limites de la propriété et aucune branche d'arbre ne doit surplomber la voie publique à une hauteur inférieure à 4,5 m (schéma ci-dessous).**

Au vu de ce qui précède, nous vous saurions grés de remédier, si nécessaire, à cette situation **d'ici au 13 octobre prochain.**

Tout en vous remerciant pour votre collaboration, nous vous adressons, chères Engeoises, chers Engeois, de recevoir, nos salutations distinguées.

Le Conseil communal



ENGES



HORAIRE DURANT LES VACANCES D'AUTOMNE

Pendant les vacances d'automne du 4 au 15 octobre 2021, l'administration communale d'Enges sera ouverte de la manière suivante :

Mardi après-midi 13h15 à 16h15

Jeudi matin 08h45 à 11h45

Ou sur rendez-vous

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Administration communale



LA CAPITAINE
RESTAURANT

**SES SPÉCIALITÉS DE CHASSE,
LES MOULES BOUCHOT
ET LA CARTE HABITUELLE**

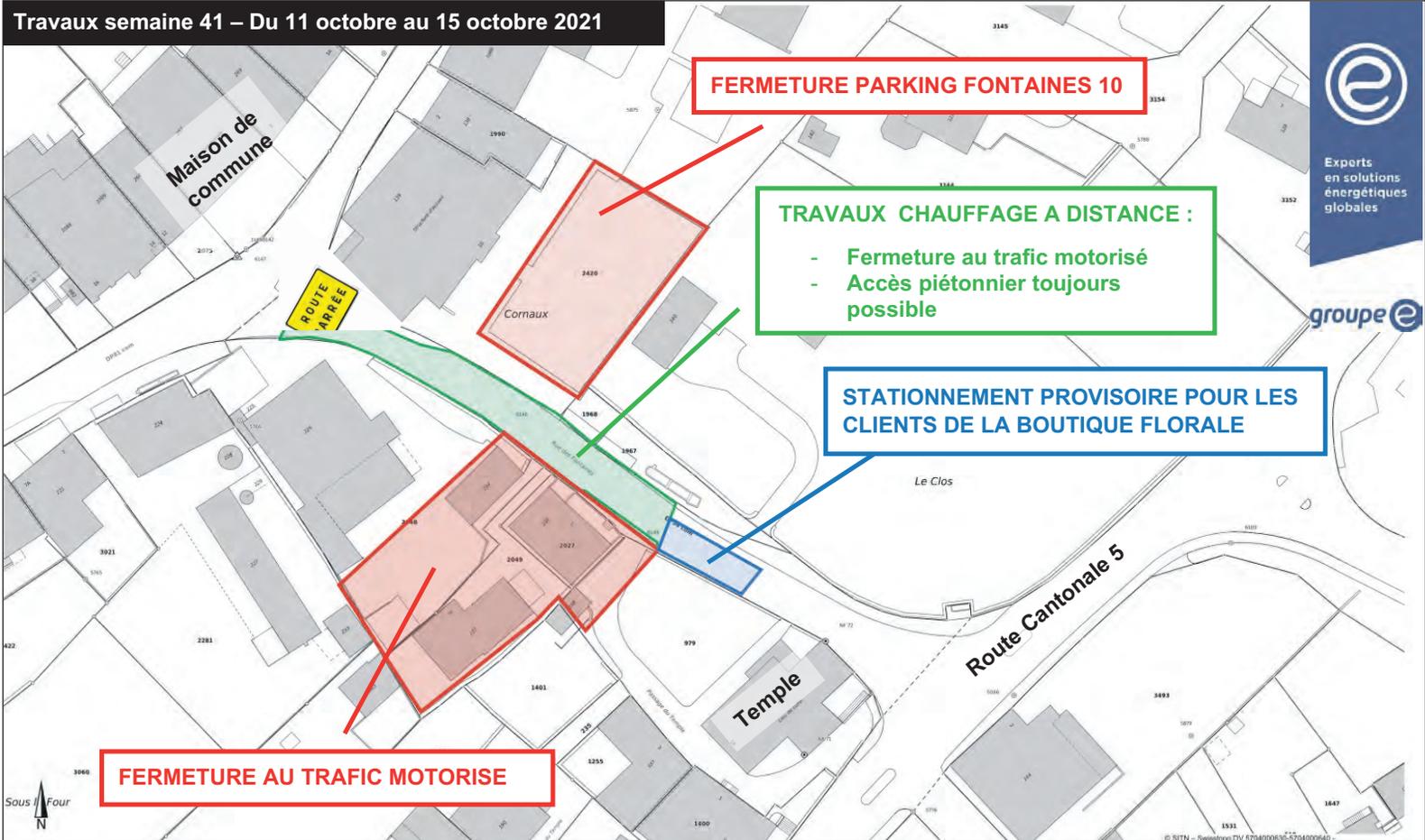
La famille Fritz Vogt et son équipage se réjouissent de vous accueillir

**Fermé dimanche dès 17h,
lundi toute la journée**

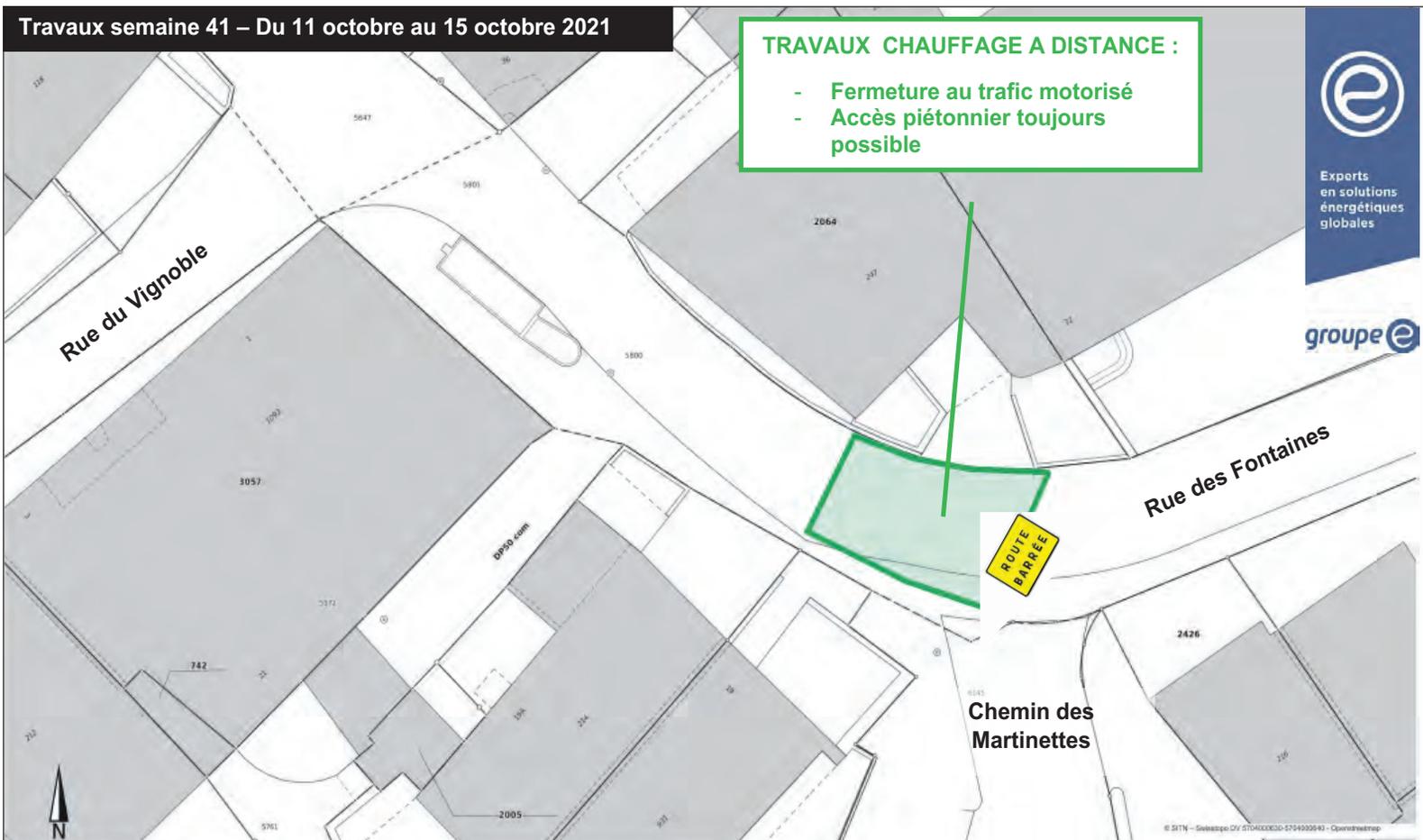
Port 5 2525 Le Landeron tél. 032 751 52 08 www.capitainerie.ch

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

Travaux semaine 41 – Du 11 octobre au 15 octobre 2021



Travaux semaine 41 – Du 11 octobre au 15 octobre 2021



AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CORNAUX



AVIS DE TRAVAUX

CHAUFFAGE A DISTANCE

Les travaux PGEE sous la responsabilité de la commune sont terminés pour la partie impactant grandement les riverains. Seuls des travaux d'aménagements et de finitions sont encore à réaliser (trottoirs, pavés fontaines, etc.).

Toutefois, des perturbations de trafic sont encore à prévoir pour plusieurs semaines, ceci afin de continuer le déploiement par

Groupe E Celsius de leur réseau de chauffage à distance.

Les tronçons suivants seront impactés :

- **ZONE VERTE:** Fermeture du tronçon au trafic motorisé en raison des travaux CAD; accès piétonnier toujours garanti.
- **ZONE ROUGE:** Parking Fontaines 10 et accès riverain motorisé condamnés.
- **ZONE BLEUE:** Stationnement provisoire pour la clientèle de la boutique florale.

Groupe E Celsius informe que les raccordements privés aux conduites CAD seront exécutés dans un deuxième temps, ceci afin de favoriser l'avancement sur le domaine public et rendre la circulation aux citoyens dans les plus brefs délais. L'exécution ultérieure de ces raccordements occasionnera des dérangements ponctuels mais une fermeture de chaussée à la circulation devrait pouvoir être évitée.

Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour les déviations.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire.

LE CONSEIL COMMUNAL + GROUPE E CELSIUS



CORNAUX



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 8.10.2021 au 8.11.2021

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n°: 112147

Parcelle(s), coordonnées: 3459 – Cornaux; 1209666/2567941

Situation: Vignes Neuves; rue du Vignoble 19

Description de l'ouvrage: Dépose d'un garage préfabriqué et construction d'un garage double

Requérant(s): Pascale et Jean-Marc Leutwiler

Auteur(s) des plans: DeBiase Architecture Sàrl

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité ZHMD / Sanction du 1999-12-20

Autorisation(s) spéciale(s): Alignement communal; Distance à une vigne éparse; Art. 9.04.8 RAC (toitures)

Particularités: Abattage de haies

Pose de perches gabarits: Oui

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.

Cornaux, le 8 octobre 2021

CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du :

Lundi 18 octobre au vendredi 22 octobre 2021

Réouverture du guichet à partir du mardi 26 octobre 2021, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au tél. 032 886 50 30.

CORNAUX



VACANCES D'AUTOMNE 2021

HORAIRE REDUIT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet est ouvert :

Du lundi 4 octobre au vendredi 15 octobre 2021 08h30 à 11h30

Ouverture selon l'horaire habituel dès le lundi 18 octobre 2021.

ADMINISTRATION COMMUNALE

CORNAUX



CONVOCAION DU CONSEIL GÉNÉRAL À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

LE LUNDI 25 OCTOBRE 2021 À 19H00, ESPACE TA'TOU

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021
3. Rappel de l'ordre du jour
4. Nomination d'un ou plusieurs membres du Conseil général au Conseil d'Evènements Scolaires de Cornaux (CESC)
5. Demande de crédit supplémentaire de CHF 130'000.00 relative au remplacement des compteurs d'électricité.
6. Demande de crédit d'engagement de CHF 182'000.00 relative au remplacement des compteurs d'eau et installation de modules pour le relevé à distance.
7. Demande de crédit d'engagement de CHF 1'000'000.00 (1 mio) permettant la transformation, rénovation et mise en conformité du bâtiment administratif communal sis à la rue Clos-Saint-Pierre 1.
8. Lettres et pétitions
9. Motions et propositions
10. Communications du Conseil communal
11. Interpellations et questions
12. Divers

Cornaux, le 4 octobre 2021

CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 8.10.2021 au 8.11.2021

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n°: 111689

Parcelle(s), coordonnées: 3852 – Cornaux; 1209135/2569197

Situation: A Bugeon

Description de l'ouvrage: Mise à niveau de la parcelle pour permettre le stockage de matériaux pierreux nobles de remblais

Requérant(s): Marti Arc Jura SA, A Bugeon, 2087 Cornaux

Auteur(s) des plans: AJS ingénieurs civils SA, Place d'Armes 5, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone industrielle/Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s): ---

Particularités: ---

Pose de perches gabarits: Non

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.

Cornaux, le 8 octobre 2021

CONSEIL COMMUNAL

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

■ Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) : pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

■ ENTRE-DEUX-LACS

Samedi 30 octobre : 20h00 **Théâtre de la Compagnie de la Marelle** au temple du Landeron «**L'Évangile selon Pilate**» (dès 12 ans). L'accès à cet événement est possible uniquement sur présentation d'un certificat COVID valable et d'une carte d'identité – sans port de masque. Vous pouvez réserver d'avance votre billet en sélectionnant l'affiche de la Marelle et en choisissant le lieu de la manifestation sur monbillet.ch Vous pouvez aussi venir sans réservation préalable car le temple est suffisamment grand pour accueillir chacun. / www.entre2lacs.ch

■ Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 10 octobre : 10h00 Culte au centre paroissial réformé de Cressier. 10h00 Culte au temple de St-Blaise (pas de garderie ni de Bee Happy pendant les vacances scolaires). Cultes à Montmirail : veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

■ HAUTERIVE/ST-BLAISE/MARIN

Saint-Blaise :

Mardi 12 octobre : 14h15-16h15 Le **Mouvement chrétien des retraités (MCR)** reprend et c'est avec plaisir que nous nous retrouverons à nouveau ensemble dans la salle sous l'église catholique de St-Blaise.

Le MCR est un mouvement œcuménique ouvert à toute personne qui désire donner un sens chrétien à sa vie d'ainé. Nous cultivons un esprit ouvert au monde en nous laissant dynamiser par la Bonne Nouvelle de l'Évangile. Contacts: Françoise Vouga, 032 753 71 68, francoise.vouga@gmail.com – Roland Poletti, 032 753 70 28, r2poletti@sunrise.ch

■ CORNAUX-CRESSIER

Cressier :

Mardi 12 octobre : 10h00 Culte au Home St-Joseph.
Mercredi 13 octobre : dès 9h00 Café du partage et de l'amitié au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques.

■ LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières :

Dimanche 10 octobre : 9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial réformé de Cressier. 19h00 Temps de méditation et de prière au temple de Lignières (chaque 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois).

Le Landeron :

Samedi 30 octobre : 20h00 Théâtre de la Compagnie de la Marelle au temple du Landeron «**L'Évangile selon Pilate**».

■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile : découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS :

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières :

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron : Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier : Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise

Sophie Rossel
Contact : foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos :
www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

■ Paroisse de Saint-Blaise

VENDREDI 8 OCTOBRE

09h00 Messe à Saint-Blaise

SAMEDI 9 OCTOBRE

18h30 Messe à Saint-Blaise

DIMANCHE 10 OCTOBRE

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

11h30 Baptême de Hélios Brenet

MARDI 12 OCTOBRE

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

09h00 Messe à Saint-Blaise

14h15-16h15 *recontre du MCR, Vie montante à Saint-Blaise*

MERCREDI 13 OCTOBRE

10h30 Messe au Home Le Castel

JEUDI 14 OCTOBRE

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

VENDREDI 15 OCTOBRE

09h00 Messe à Saint-Blaise

SAMEDI 16 OCTOBRE

18h30 Messe à Saint-Blaise

DIMANCHE 17 OCTOBRE

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat

Mardi et jeudi matin 8h00-11h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant : abbé Leonardo Kamalebo

Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.

■ Paroisse de Cressier-Cornaux

DIMANCHE 10 OCTOBRE

10h00 Messe de la corporation St-Martin animée par la chorale

Certificat Covid demandé

DIMANCHE 17 OCTOBRE

10h00 Messe

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE DE CRESSIER - ENGES - CORNAUX
lundi 18 octobre 2021 à 19h au Chalet St-Martin à Cressier

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

■ Paroisse du Landeron-Lignières

VENDREDI 8 OCTOBRE

17h45 Chapelle : adoration - méditation

18h15 Chapelle : messe

SAMEDI 9 OCTOBRE

17h00 Messe animée par la chorale

MARDI 12 OCTOBRE

08h30 Chapelle : messe

09h00 Chapelle : adoration - méditation

VENDREDI 15 OCTOBRE

17h45 Chapelle : adoration - méditation

18h15 Chapelle : messe

SAMEDI 16 OCTOBRE

17h00 Messe

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE DU LANDERON ET DE LIGNIÈRES
vendredi 22 octobre 2021 à 19h à l'église St-Maurice au Landeron

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

■ Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30 : culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mardi à 20h : réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30 : Club d'enfants « Jeudi-midi » [7-11 ans]

Vendredi à 20h : Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet : www.eeme.ch

PAROISSE

Du mécontentement et de la réponse de Dieu à ce sujet

Nous pouvons comprendre la grogne du peuple d'Israël tout au long de sa longue migration à travers le désert. Les situations pénibles qui s'éternisent nous poussent à râler. Cela je le sais bien aussi: en tant que lieu d'accueil, l'incertitude liée au COVID continue d'être déstabilisante et épuisante pour nous. Le manque et les changements de personnel montrent clairement les limites de notre capacité sur le terrain. La fatigue de certains est palpable. Les multiples interrogations au sujet de l'avenir de Montmirail sont toujours

ouvertes et il faut les supporter. Autrefois comme aujourd'hui encore, Dieu réagit comme un bureau de réclamation. Frustration, désespoir et peur sont entendus. La réponse de Dieu à la plainte des Israélites s'appelle la manne – le pain quotidien venu du ciel. Exode 16:4 «L'Éternel dit à Moïse: Voici, je ferai pleuvoir pour vous du pain, du haut des cieux.» J'aimerais tant faire provision de ce pain. Mais cela ne marche pas comme ça. La manne n'est justement disponible que pour un jour seulement. Jésus nous invite à demander «notre

pain de ce jour». «Je suis le pain de vie» dit-il encore dans l'évangile de Jean au verset 6:35. Lui-même nous appelle à nous tourner vers lui dans notre faiblesse et dans notre «non-savoir». Toujours dans la grande espérance que la grâce de Dieu se manifeste à l'endroit où nous nous trouvons. Et nous en faisons effectivement l'expérience: au travers d'une parole de réconfort, d'un texte approprié, d'une attention surprenante et très concrète, d'un don merveilleux, du sourire heureux d'un hôte ou encore d'un beau retour

et d'un remerciement pour notre existence et celle de ce lieu. Dieu ne nous abandonne pas.

Je veux continuer de croire que Dieu nous donnera sa force et son aide ici à Montmirail et partout ailleurs où nous vivons en tant que Communauté. De cette force, le pain même peut être partagé.

Que représente la manne dans votre vie?

Barbara Weiss

LA TÈNE

L'Entente de La Tène – Sortie annuelle



C'est en entrant dans le mini bus, que l'organisatrice a remis à chaque participant, un sachet fabriqué avec les pages du quotidien neuchâtelois. Celui-ci contenait quelques petits en-cas et l'enveloppe dévoilant la destination du jour.

Ouf, les réactions étaient toutes positives, les alentours du Lac Saint-Point n'étant pas connus de toutes et tous.

Après un arrêt à Champagne pour y consommer un café et un croissant riche en beurre, les 12 voyageurs ont été conduits en France voisine à quelques enjambées de la Suisse. Les postes frontières franchis en l'absence de tout douanier, un soleil radieux et une température agréable les accueillait aux abords du Fort St-Antoine. Un lieu construit en 1880, enfoui sous 6 à 8 mètres de terre maintenant toute l'année une température moyenne de 6°: mais chacune, chacun avait été prévenu et s'empressa d'ajouter une «petite laine» à son habil-

lement d'arrière été. Ce Fort n'aura été utilisé que 3 ans par l'armée française... certaines armes à effets retardataires ayant eu raison des infrastructures extérieures. De longues années à l'abandon pour qu'enfin, en 1966, Marcel Petite, affineur de fromages repris, réaménagea, agrandit l'ouvrage et le destina à un lieu d'affinage lent qui, aujourd'hui renferme 100'000 meules de Comté! La dégustation fut appréciée et incita la majorité à se délester de quelques Euros pour rapporter une belle tranche de Comté, heureusement bien emballée sous vide, ce qui a rendu la suite du voyage agréable en senteurs. Arrivés avec quelque peu d'avance à l'endroit qui devait sustenter les convives, la terrasse s'offrait à eux pour y consommer un apéritif bienvenu. Chacun pris place sous un arbre imposant pour déguster son breuvage. Après avoir écouté quelques mots de l'organisatrice, dont la légende du village de Damvauthier, immergé par les

L'Entente: «Fait de s'entendre, de s'accorder; compréhension mutuelle, harmonie» «Synonyme: Amitié». Cette définition du Larousse est parfaitement exacte... et reflète l'ambiance conviviale qui a régné au sein du groupe, pour sa sortie annuelle du **samedi 2 octobre dernier**.

eaux et créant ainsi le Lac St-Point, les discussions se sont animées autour du thème de l'orthographe, des innombrables exceptions que compte la langue française et la bonne ou mauvaise chose de voir se profiler une lente évolution... pharmacie ou farmacie? et, avec cela, le premier tiers du slogan respecté: *Liberté de penser*. La réponse à ce débat n'arrivera pas, par contre l'heure était arrivée pour se rendre à la salle à manger de style un peu rococo, pour déguster un excellent repas suivi d'un chariot éblouissant de desserts de toutes sortes. Une petite animation sous forme de quiz fut bien accueillie, d'où le deuxième tiers du slogan: volonté d'agir, et anima le groupe au moment du café. Les corrections effectuées, 3 participants ayant le même score, une question supplémentaire désigna le vainqueur en la personne de Pascal Vaucher, président du Groupe de l'Entente, suivi de près par Edith Degiorgi et Catherine Vaucher. Tous les trois reçurent quelques friandises correspondant au score obtenu.

Pour la digestion quelques pas menèrent le groupe à proximité du Lac, avant de reprendre la route en direction de Labergement-Ste-Marie pour visiter le Rucher des 2 Lacs. Et c'est là qu'ils aper-

çurent... La Reine... entourée de toutes ses ouvrières! A cet endroit aussi, la boutique fut prise d'assaut, mais il a semblé à l'organisatrice que les liquidités se faisaient de plus en plus rares alors que les cartes de crédit devenaient de plus en plus présentes.

Comme cela se passe généralement lors de telles journées bien remplies, tant en occupations qu'en rires et fous rires, le retour fut plutôt silencieux, voire pour quelques-uns, le temps des yeux clos et d'un petit repos! La boucle se termina où elle avait commencé. La fin d'une magnifique journée, immortalisée par un joli et ultime cliché de groupe, et environ 180 photos glanées par l'organisatrice... Une belle entente, une belle harmonie, soit une belle harmonie dans notre Entente!

Cet article est une occasion rêvée pour inviter chacune et chacun à venir rejoindre notre groupe, non seulement uni par une véritable amitié, mais aussi déterminé à rendre la vie agréable à chaque habitante, chaque habitant de la commune de La Tène. Un groupe fort et riche de liberté de penser, de volonté d'agir et, dernier tiers, celui du *courage d'assumer*...

L'organisatrice et membre ELT,
Monique Calame

MARIN



Matches du FC Marin-Sports

Samedi 09.10.2021

- 17h00** FC Hauterive II - FC Marin-Sports II
Coupe neuchâteloise (4^e ligue) – Tour préliminaire
- 17h30** FC Marin-Sports I - ASI Audax Friul I
2^e ligue, groupe 1

LE LANDERON



Matches du FC Le Landeron – G2T

Samedi 09.10.2021

- 19h00** FC Les Brenets (4^e) – FC Le Landeron II (4^e)
Coupe Neuchâteloise (4^e ligue) – Tour préliminaire

Dimanche 10.10.2021

- 15h00** FC Les Bois I – FC Le Landeron I
Championnat 3^e ligue – Groupe 2

CORNAUX



Matches du FC Cornaux

Vendredi 08.10.2021

- 20h15** FC Cornaux I (4^e) – FC Bevaix II (4^e)
Coupe neuchâteloise (4^e ligue) - Tour préliminaire
N° match 510814 / Terrain de sports - A, Cornaux

SAINT-BLAISE



Matches du FC Saint-Blaise

Vendredi 08.10.2021

- 20h15** FC Saint-Blaise, 2^e équipe – FC Val-de-Ruz
Match de championnat

Samedi 09.10.2021

- 17h00** FC Saint-Blaise, 1^{ère} équipe – FC Saint-Imier
Match de championnat

AGRICULTURE

Des agriculteurs et agricultrices de Suisse vous présentent leurs alliés, les couverts végétaux

Que sont ces fleurs et tapis verts qui poussent dans les champs ou sous les cultures? Semées volontairement par les agriculteurs et agricultrices, quelle est leur utilité? L'association SWISS NO-TILL a soutenu une quinzaine de familles paysannes sur le territoire suisse afin de présenter cette pratique au grand public. Cela se fera lors de la Journée nationale des couverts végétaux le samedi 9 octobre. Dès 14h, les fermes participantes, dont l'exploitation de Yann Bonjour,

agriculteur à Lignières, ouvriront leurs portes et accueilleront les curieux. Toutes les informations et la liste des fermes participantes se trouvent sur le site partenaire de l'événement: <https://www.agriculture-durable.ch/journee-nationale-couverts-vegetaux>.



LA NEUVEVILLE

Au programme !



Respect

Biopic musical de Liesl Tommy, avec Jennifer Hudson, Lodric D. Collins



Le film suit l'ascension de la carrière d'Aretha Franklin, de ses débuts d'enfant de chœur dans l'église de son père à sa renommée internationale. "Respect" est la remarquable réelle histoire retraçant le parcours de cette icône de la musique.

Du VE 8 au DI 10 octobre à 20h30
USA / 12(14) / 2h15 / VF

Dream Horse

Feel good movie de Euros Lyn, avec Toni Colette, Damian Lewis, Joanna Page



Femme de ménage et barmaid, Jan Vokes parvient à convaincre son mari Brian et un comptable local de l'aider à mettre sur pied un syndicat de villageois afin d'élever un poulain. Baptisé Dream Alliance, celui-ci va grandir dans un lotissement. Une fois sur les hippodromes, l'animal s'avère plus performant que les chevaux de course de plusieurs millions de livres auxquels il est confronté. Véritable champion de la classe ouvrière, il prend l'establishment à son propre jeu. Mieux encore, Dream change l'existence de tous les membres du syndicat, notamment celle de Jan, dont il devient l'ami, le confident et l'échappatoire à une vie où les besoins des autres ont toujours la priorité.

DI 10 octobre à 17h30
GB / 6 (6) / 1h53 / VO st.fr/all

Space Jam : Nouvelle ère

Animation de Malcolm Malcolm D. Lee, avec James LeBron



Une intelligence artificielle vicieuse piège LeBron et son fils dans le monde numérique. Pour pouvoir rentrer chez lui, LeBron doit former une équipe de basket-ball avec toute la bande des Looney Tunes, capable d'affronter les champions numériques de l'intelligence artificielle.

SA 9 et DI 10 octobre à 14h
USA / 6 (8) / 1h54 / VF

La vérification des pass Covid allonge le temps d'attente à la caisse. Merci d'arriver assez tôt au cinéma pour que nous puissions démarrer à l'heure !

Pour les horaires définitifs ou les changements de dernière minute, consultez le programme sur www.cine2520.ch

HAUTERIVE

VTT – 28^{ème} Roc du Littoral – Dernière manche de la Garmin Bike Cup 2021



Dimanche 26 septembre à Haute-
rive, s'est déroulée la 28^{ème} édition
du Roc du Littoral, course de VTT
organisée par le Club Cycliste du
Littoral. Elle a fait office de course
de clôture de la Garmin Bike Cup
2021.

De retour dans les magnifiques
singles de la forêt de Chaumont
après une année d'absence, les
vététistes ont pu se donner à cœur-
joie au guidon de leur vtt. La pluie
qui s'est invitée durant la matinée
a rendu le parcours glissant et plus
technique. Malgré ces conditions
météorologiques, quelques 270 cou-
reurs ont pris le départ de l'édition
2021.

Chez les femmes, sur la distance de
24 kilomètres, Pauline Roy remporte
la course, suivie de Naïka Racheter
et Dounia Challandes. En terminant
4^{ème} à Hauterive, Ilona Chavaillaz
s'assure la victoire au général de la
Garmin Bike Cup 2021. Du côté des
hommes, sur le parcours de 32 kilo-
mètres, Nicolas Lüthi s'impose et
confirme ainsi sa domination sur la
série qu'il avait déjà remportée avant

sa victoire d'aujourd'hui. Sandro Tre-
visani monte sur la 2^{ème} marche du
podium, suivi de Patrick Lüthi.

A la mi-journée, le soleil a re-pointé
le bout de son nez, ce qui a permis
aux spectateurs d'encourager les
plus jeunes dans de bonnes condi-
tions et de pouvoir profiter du risotto
et de toutes les bonnes choses pré-
parées par nos bénévoles à l'exté-
rieur du centre sportif. La remise
des prix a également pu se dérouler
en plein air devant un public nom-
breux!

Merci à tous les participants, aux
bénévoles et à nos généreux spon-
sors d'avoir fait partie de cette belle
28^{ème} édition. Nous nous réjouissons
déjà de vous retrouver toutes et tous
en 2022 pour la 29^{ème} édition du Roc
du Littoral!

Les résultats détaillés, les photos
de la course et tout autre rensei-
gnement se trouveront d'ici peu sur
notre site web :

www.cclittoral.ch/leroc

Romain Bannwart

LA TÈNE

**Dans une pièce d'Eugène Labiche,
Laurence Fankhauser
remonte sur les planches**

C'est au Théâtre de la Poudrière
que cette comédienne de Marin
remonte sur les planches.

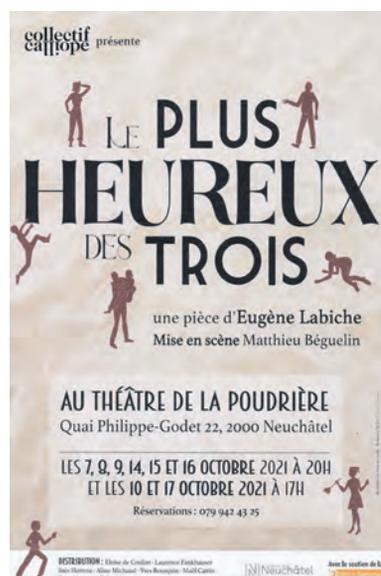
Cette pièce d'Eugène Labiche, dans
une mise en scène de Matthieu
Béguelin: «Le plus heureux des
trois» est présentée par le «Collectif
Calliope».

Eloïse de Coulon, Laurence
Fankhauser, Inès Herrera, Aline
Michaud, Yves Bourquin, Maël Cat-
tin, Yves Monnier et Fabio Morici font
partie de la distribution.

Cette pièce sera jouée les 7, 8, 9, 14,
15 et 16 octobre 2021 à 20h00 et les
10 et 17 octobre 2021 à 17h00.

Pour réserver : 079 942 43 25.

Ce spectacle est soutenu par la
Loterie Romande.



RS

MOUVEMENT CHRÉTIEN DES RETRAITÉS

**Reprise des rencontres -
Un mardi par mois**



**Vivre sa retraite est l'occasion
d'améliorer la connaissance de soi,
de vivre des temps de rencontre et
d'échange. Le Mouvement Chré-
tien des Retraités est l'occasion de
partager les valeurs de la vie chré-
tienne dans un moment d'amitié.
C'est un mouvement œcuménique,
ouvert à toute personne qui désire
réfléchir au sens de sa vie d'ainé.**

«Le Seigneur nous a donné deux
oreilles et une seule bouche afin que

nous ne disions que la moitié de ce
que nous entendons.» Maxime des
Pères du Désert.

C'est pourquoi le Mouvement Chré-
tien des Retraités va cheminer cet
hiver sur le thème de l'Ecoute.

La première rencontre de cette sai-
son aura lieu le 12 octobre de 14h15
à 16h15 sous l'Eglise Catholique
de St-Blaise. Après un moment
d'échange autour d'une lecture
biblique et de textes inspirants, un
goûter est partagé en toute convi-
vialité.

Bienvenue à toute personne qui
désire nous faire un bout de che-
min avec nous, quelle que soit son
appartenance religieuse.

Samedi 23 octobre 2021



**Le Landeron
Balade gourmande**

7 étapes faites de dégustations de produits artisanaux et
viticoles sur un parcours facile d'accès.

Info et inscriptions sur :
www.cesc.ch



**PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville**

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
032 751 37 06

EMERY Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes Funèbres

*Notre écoute pour
comprendre les attentes*

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24H/24 032 754 18 00

A louer au centre de Saint-Blaise

Spacieux et lumineux local commercial

Situé à la rue des Bourguillards 7 au rez inférieur cet exceptionnel espace de 240 m², comprend 4 pièces, une cuisine et une salle de bain.

Prix : 2600.- francs/mois, charges et deux places de parc comprises

Pour toute information ou pour une visite :

M. Mourrot de l'agence Müller et Christe:
lm@mulleretchriste.ch ou Tél 032 722 16 16



LE LANDERON

Le centre forestier – un outil de travail



Correctif

Dans le résumé du Conseil général du Landeron, paru le 1^{er} octobre dernier, et s'agissant de l'acquisition de l'autre moitié du bâtiment du Centre forestier de l'Eter, par la Commune du Landeron, il y a lieu de savoir que cette dernière n'achètera pas de véhicules et matériels supplémentaires pour réaliser les nouvelles tâches forestières, ainsi que l'a bien précisé Nadine Schouller, conseillère communale. D'autre part, il est stipulé dans le contrat, que les véhicules de l'Etat seront repris et compléteront le parc des véhicules du service forestier landeronnais.

Historique

Jusqu'en 2016 l'équipe forestière du Landeron disposait d'une baraque sans eau et sans électricité. Sommairement aménagé un garage mis à disposition servait d'atelier. Les deux employeurs ont étudié la possibilité d'améliorer les conditions de travail des équipes et le Chef du Département de la gestion du territoire a émis l'idée de construire un bâtiment commun pour l'ensemble des forestiers de l'Entre-deux-Lacs. Cette idée a été soutenue par les communes et corporations de l'Entre-deux-Lacs. Depuis août 2016, l'Etat de Neuchâtel et la Commune du Landeron sont copropriétaires chacun pour moitié du bâtiment. Cette solution, avec un nombre réduit de propriétaires, simplifiait la gestion du bâtiment, la prise de décisions, etc. La Commune du Landeron a été nommée administratrice de la copropriété.

Actuellement le bâtiment de l'Eter abrite sous le même toit les 3 cantonnements forestiers. Conçu pour garantir les infrastructures nécessaires aux différentes équipes qui y travaillent, il est en plus doté d'un hangar pour les véhicules. Situé au cœur des forêts de l'Eter, le centre

forestier se trouve à proximité des forêts communales du Landeron et de Lignièrès et de celles de la corporation de Saint-Maurice. Par sa situation idéale et son accès simple il offre la facilité de se déplacer dans toutes les forêts de la région. A ce jour, l'effectif du Service forestier du Landeron fonctionne avec 1 garde forestier, 1 forestier-bûcheron, 2 apprentis et 1 stagiaire.

Caractéristiques du bâtiment

De conception simple et fonctionnelle le bâtiment de l'Eter a été pensé pour servir lui-même d'outil de travail. Il se compose de deux étages, au rez-de-chaussée se trouvent l'atelier pour l'entretien du matériel et le stockage du petit matériel, les vestiaires, les sanitaires, le local de stockage des carburants et le chauffage. Au premier étage se trouvent les bureaux, un sanitaire et une petite salle (mise à disposition pour des séances) avec une cuisine simple (cette salle fait office de local de pause des équipes forestières lorsqu'elles sont sur place). Dans la partie centrale, se trouve un « atelier multifonctionnel » qui permet d'effectuer de l'entretien et de la réparation sur le matériel plus gros ainsi que de réaliser des travaux bois à l'abri des intempéries (réalisation de piquets de bois, de tables ou autres). Cette partie est munie d'une mezzanine pour stocker à l'abri des matériaux et de l'outillage. La partie ouest sert de hangar fermé pour machines et gros outillage.

Le projet - Le canton de Neuchâtel a souhaité réorganiser ses équipes forestières, d'où la proposition de rachat par la commune du Landeron de l'autre moitié du bâtiment. Solution qui a été acceptée le 23 septembre dernier par le législatif landeronnais.

eren

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DU CANTON DE NEUCHÂTEL

PAROISSE DE L'ENTRE-2-LACS

JEUDIS DIEU 2021-2022

La Paroisse réformée évangélique de l'Entre-2-Lacs propose pour votre enfant scolarisé de la 3^e à la 7^e HarmoS des rencontres les **jeudis de 17h15 à 18h15** au Centre paroissial de Cressier.
Au programme : chants, histoires bibliques, prières, bricolages et jeux.

Module 1 : du 21 oct. au 23 déc. 2021
Noël pour tous le 24 décembre à 17h30.

Module 2 : du 10 mars au 5 mai 2022
sauf durant les vacances scolaires.
Culte tous âge le 8 mai à 10h.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Flyer complet sur le site www.entre2lacs.ch



NEUCHÂTEL

Messeiller Lakeside Printhouse : une imprimerie prête à relever tous les défis !



Parce que chaque projet est unique, chaque demande est traitée objectivement, avec compétence, professionnalisme et talent. Une équipe qualifiée, chevronnée, prête à satisfaire vos besoins de matière d'impression et de façonnage. Messeiller Lakeside Printhouse, qui édite votre Bulcom, est à votre service et saura vous satisfaire.

L'originalité crée l'identité. Messeiller Lakeside Printhouse est en mesure de vous accompagner à toutes les étapes de vos projets. Toute idée, toute envie, peut devenir un projet en soi, un support idéal pour promouvoir votre entreprise ou toute autre activité. Ainsi, si vous organisez une manifestation, nous sommes en mesure de vous fournir tous les supports utiles et nécessaires à sa promotion. Affiches et flyers par exemple.

Vous pouvez sans autre nous confier le projet. Messeiller Lakeside Printhouse vous accompagne dans cette étape en traduisant vos concepts en une identité visuelle réussie. Du processus de création à la mise en page sur ordinateur, l'imprimerie garantit le contrôle des documents et l'envoi d'un bêt (bon à tirer) avant leur impression.

Une équipe professionnelle et dynamique

Tous nos collaborateurs sont formés et disposent d'une solide expertise en procédés d'impression (UV, Offset et Numérique) ainsi qu'en façonnage, dans le respect des contraintes de fabrication et environnementales. Dirigée depuis cet été par Frédéric Huber, imprimeur confirmé et expert en la matière, qui a repris les rênes de l'entreprise avec compétence.

Toujours à l'écoute et capable de s'adapter aux besoins et envies de ses interlocuteurs, il est à même de conseiller et d'offrir des solutions innovantes qui feront de vos supports imprimés une carte de visite parlante, efficace et percutante. Comme le Bulcom est édité par Messeiller Lakeside Printhouse, votre projet peut alors se décliner au gré de vos envies. Sandra Rocha, responsable prépresse, est en effet à même de vous offrir une belle visibilité, puisque le Bulcom, avec ses 10'500 lecteurs assidus, est le support rêvé pour atteindre la population de l'Entre-deux-Lacs.



Un service prépresse de qualité pour mener à bien vos idées.

Messeiller LakeSide Printhouse, des interlocuteurs à la hauteur

Au même titre que le Bulcom, l'imprimerie est sous la houlette de son dynamique directeur Frédéric Huber. Marc-André Paroz, technicien de l'industrie graphique et directeur adjoint



Le procédé d'impression offset est là pour répondre à vos projets de qualité.

le seconde avec compétence et précision. Quant à Josiane Veuve, elle gère toute la partie administrative. Messeiller Lakeside Printhouse est portée par une équipe professionnelle et solidaire, sans laquelle une entreprise n'a pas d'âme. Grâce à une politique de coopération entre les entreprises du groupe Quali-print Holding SA, Messeiller a élargi sa palette de prestations et offre la possibilité d'imprimer du format

35x50 cm jusqu'au format 70x100 cm, en impression UV et offset conventionnel. L'impression d'étiquettes en tout genre (alimentaire, pharma), de documents sécurisés et de packaging font aussi partie de son offre.

Vous trouverez donc chez nous des interlocuteurs qualifiés, en mesure de vous épauler et de vous offrir le support dont vous avez besoin.

CS



L'impression numérique fait également partie de la palette d'offres de l'imprimerie Messeiller.



imprimer - éditer
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre communication!
079 408 56 05

Editeur du Bulcom
BULCOM

SAINT-BLAISE

La voix du Conseil communal

Les conseillers communaux ont l'habitude d'informer les conseillers généraux, lors de chacune de leurs séances, par des communications relatives à leur dicastère. Elles furent aussi nombreuses que variées lors de la séance du Conseil général du 23 septembre passé. En voici l'essentiel :

- d'**Alain Jeanneret**, en charge de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, des forêts, bâtiments et domaines :
- Depuis le 1^{er} juillet passé, le Conseil communal est ainsi constitué :
Président : Alain Jeanneret, PS ; vice-président : Pierre Schmid, Entente ; secrétaire : Claude Guinand, PLR ; assesseurs : Roland Canonica, PLR et Marc Renaud, PS.
- Bâtiments communaux : à fin 2021 : rénovation de l'Hôtel communal terminée : 1^{er} semestre 2022 : début de la transformation du collège de la Rive-de-l'herbe en centre médical, juillet 2022 : début des travaux dans la maison de Vigner 3.
Au printemps 2022 : inauguration des constructions scolaires du site de Vigner.

- Projet immobilier des Chaude-rons : un opposant, débouté par le Conseil d'Etat, a interjeté un recours auprès de la Cour de droit public du Tribunal cantonal.
- de **Pierre Schmid**, en charge de la culture, des loisirs, des sports, des ports et du tourisme :
- Pour remplacer, cette année, la Fête des mascarades, une nouvelle idée est apparue : les « coloriades » animées par la Commission du 3 février au centre du village, le 30 septembre passé.
- La manifestation officielle du 3 février 2022 réunira les volées de 2021 (cérémonie supprimée en raison du covid 19) et de 2022.
- L'aménagement du fitness urbain sera fait sur la zone verte située à l'ouest du terrain de volley-ball des nouvelles rives. Son inauguration aura lieu au printemps 2022.
- Le Service informatique de l'entité neuchâteloise, SIEN, a communiqué des informations rassurantes quant à la sécurité du dispositif informatique communal.
- de **Roland Canonica**, en charge de l'administration, de la gestion des déchets, de l'environnement et des services industriels :

- Des tests sont effectués sur les lampadaires publics dans le but de rendre l'éclairage « intelligent ».
- L'armoire électrique de la zone portuaire a été « noyée » lors des inondations de juillet dernier. Elle sera installée en un lieu sécurisé.
- Les panneaux photovoltaïques des collèges du site de Vigner fournissent 37% de la consommation des bâtiments scolaires sur lesquels ils ont été érigés. Un accroissement du rendement est encore prévisible.
- de **Marc Renaud**, en charge de la prévoyance sociale, de la santé, et de la sécurité publique :
- La vitesse sera limitée à 30 km/h sur le chemin des Epinettes qui mène au cimetière. Le parcage des voitures sera organisé sur cette desserte.
- Un miroir sera encore installé au carrefour Maigroge - Lavannes pour accroître la sécurité des piétons.
- La balade des aînés en bateau LNM, qui a d'habitude lieu en septembre, a également été supprimée, cette année, en raison du covid 19 ; en revanche un panier garni, sera remis aux habitants âgés de plus de 70 ans.

- Un contrat va être établi entre la Fondation des adultes en difficultés sociales et l'hôtelier du Cheval-Blanc. Il devrait limiter les difficultés intervenues et signalées lors d'une précédente séance du Conseil général.
- de **Claude Guinand**, en charge des finances, impôts, transports, travaux publics, voirie et parcs publics :
- Le nouveau chef des infrastructures Sébastien Saam entrera en fonction le 4 octobre ; il sera équipé d'un scooter électrique.
- Le projet d'assainissement de la RC 5 à travers la localité demeure en attente ; en revanche celui des rues Maigroge - Daniel-Dardel arrive à son terme.
- Un plan de sécurisation des rives du Ruau est à l'étude ; le grillage qui, à la hauteur de la rue du Temple, avait retenu des déchets et causé un débordement du ruisseau en juillet passé, a été retiré.
- Deux offres sont parvenues au Conseil communal pour le remplacement de la roue du moulin du haut.

CZ

LA TÈNE

Pétanque : le bonheur est sur les pistes



Le CPME (club de pétanque de Marin-Epagnier) organisait (après une annulation en 2020 et un renvoi au printemps 2021) son traditionnel tournoi des sociétés locales sur ses pistes de la Tène. Ce ne sont pas moins de 21 équipes qui se sont affrontées dans des rencontres parfois de très haut niveau, parfois plus épiques, mais toujours empreintes de fair-play et de rires.

Après les trois rencontres de la matinée qui ont commencés sous la grisaille pour se terminer sous un soleil radieux, c'est une paëlla géante, préparée de main de maître par un membre du CPME, qui attendait les participantes et les participants. Après les derniers matchs de classement, les demi-finales opposaient les deux meilleures équipes du CPME d'un côté et les deux meilleures équipes des sociétés locales de l'autre. L'équipe des **SavaLande** composée de Fabrizio Guizzardi, Raphaël

Garret et Pietro Comparetto prenait facilement le dessus sur l'équipe des Bons vivants composée de Jacqueline Jolidon, Gaetano Torre et Antonio Negro. L'équipe des services bénévoles **SBLT 1**, composée de Gérard Bonny, Jacques Dubois et François Reginelli dominait l'équipe du Tennis-club les **Rackets Balls** composée de Alain Kramer, Blaise Nicoud et Jean-Claude Pittet. La petite finale a tourné à l'avantage des **Bons vivants**, ayant dans ses rang un tireur de haut niveau qui n'a pas manqué un seul tir au grand désespoir des Rackets Balls. La grande finale a vu la victoire des SavaLande contre une équipe des bénévoles qui a passé à côté de son match. Le sourire affiché par les participantes et les participants lors de la remise des prix et les commentaires sur le bonheur de s'être retrouvée(s) le temps d'un dimanche, presque



comme avant, ont récompensé les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette manifestation. Un petit bémol : était-ce dû à la date tardive ou au fait que les invitations (COVID oblige) ont été envoyées avec un délai de réponse court, quelques sociétés locales manquaient à l'appel. Il faut aussi constater que, peut-être parce que nous ne sommes pas en période électorale, ni le conseil communal ni les partis politiques

n'étaient présents. Plaisanterie mise à part, le CPME espère que toutes ces équipes absentes cette année lui feront l'honneur d'être présentes lors de l'édition 2022 qui, si la COVID le permet, devrait se tenir durant le mois de mai. Bravo aux participant(e)s pour la qualité du jeu présenté et aux bénévoles pour l'excellente organisation de cette journée.

DJ

ENGES

Du pain sur la planche au four de Lordel

Le four à pain va bientôt revivre et sera aménagé en magasin de produits régionaux avec petit restaurant, le projet est soutenu par la fondation Patrimoine en chantier et le Parc Chasseral.

Témoignage de l'architecture rurale avec ses murs en pierres brutes de carrière et son toit à demi-croupes, et composé d'un petit bâtiment ayant servi de four indépendant depuis longtemps délaissé, l'ancien four à pain avait urgemment besoin d'être rénové. Déjà active dans la vente directe de poulets et de viande de cerf labélisés «Parcs suisses», la famille Sunier, propriétaire du bâtiment, a longuement mûri le projet avec l'aide d'un architecte. Ces agriculteurs se sont lancés ce printemps dernier dans la rénovation de l'ancien four à pain qu'ils souhaitent voir revivre. Enormes les travaux s'échelonnent sur plusieurs années.

La rénovation - Inscrit au registre architectural du patrimoine neuchâtelois l'ancien four à pain bien en vue sur la route menant à Enges, sera



rénové dans le respect des règles. Après des années de réflexion, avec l'architecte et le service du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel, les premiers travaux ont démarré ce printemps dernier. La collaboration établie avec la fondation Patrimoine en chantier a donné l'occasion à de jeunes civilistes d'in-



tervenir et de s'initier aux travaux de restauration du patrimoine ancien, le bilan est enthousiasmant. De son côté le Parc Chasseral contribue à la bonne collaboration au sein du chantier participatif et accompagne les propriétaires dans la concrétisation du mieux que possible de leurs intentions. Celles-ci sont d'ailleurs soutenues dans le cadre du développement régional (PDR) de Val-de-Ruz. Dans les règles de l'art, la restauration mise sur une construction toute simple et pleine de charme. Dès réaménagé le bâtiment permettra à la ferme voisine de vendre ses produits et au Parc régional d'organiser des manifestations.

La Fondation Patrimoine en chantier est une institution engagée en faveur de la conservation, l'entretien et la mise en valeur des édifices protégés ou dignes de protection. A cette fin elle recrute des bénévoles et des civilistes pour l'organisation de ses campagnes de travaux. Par ses actions la fondation souhaite sensibiliser jeunes et adultes à l'importance de traiter avec doigté le patrimoine bâti, en leur offrant la possibilité de vivre une expérience collective de découverte culturelle et linguistique de la Suisse.

GC

FETE D'AUTOMNE



**DIMANCHE
24
OCTOBRE**

Dès 12h au Collège de Wavre

Inscription OBLIGATOIRE via notre site

HALLOWEEN

**VENDREDI
29
OCTOBRE**

De 18h à 20h à Thielle-Wavre



www.emulation-thielle-wavre.ch

**MADNESS
TATTOO**

078 694 05 75

Grand Rue 19 • 2072 Saint-Blaise

madnesstattoo_

horaire : du lundi au vendredi 9h - 17h • samedi 9h - 18h

LA TÈNE

Club des aînés

Invitation à la prochaine
rencontre du Club



Espace Perrier, grande salle «La Tène»

Jeudi 14 octobre 2021-14h30

« CHANSONS A GESTES » – Groupe vocal « Les Copains d'Alors »

CORONAVIRUS → application stricte des directives cantonales et fédérales

→ obligation de présenter son certificat COVID19 et sa carte d'identité

Toute personne quelle qu'elle soit est la bienvenue.

Pas nécessaire de s'inscrire, pas d'adhésion, pas de cotisation.

Collecte en fin de concert

**Foire
d'Hauterive**

**Venez nombreux
Rendez-vous au port**

Samedi 9 octobre

Dès 8h à 19h

Divers Commerçants: Restauration
Artisanat • Habits
Produits de bouche
Animations diverses



CORNAUX - CRESSIER - LE LANDERON - LIGNIÈRES

LE CAP: assemblée générale

Aux Membres permanents
et soutiens du CAP
Conseils communaux de
Cornaux, Cressier, Lignières
et Le Landeron
Paroisses protestantes de
l'Entre-deux-Lacs pour
Cornaux, Cressier, Lignières
et Le Landeron
Paroisses catholiques de
Cressier-Cornaux-Enges
et Le Landeron-Lignières

Aux Membres du comité
de gestion et du bureau
de l'Assemblée Générale

Aux membres actifs



Ordre du jour :

1. Bienvenue et appel
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. PV de la dernière Assemblée générale du CAP du 17 mars 2021
4. Nouvelles du Comité de gestion
5. Admissions, démissions, mandats
6. Nouvelles de l'équipe d'animation
7. Budget 2022
8. Communications et divers
9. Date des prochains comités de gestion et de la prochaine AG Cornaux, le 2 octobre 2021

**INVITATION À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Mercredi 20 octobre 2021 à 19h,
Chemin des Pêches 1,
2525 Le Landeron

Le comité de gestion du CAP

LA TÈNE

«Lion d'Or»: déjà une année
avec Marlène aux commandes

«Ah que c'était sympa cette soirée du 1^{er} octobre au «Lion d'Or» à Marin!»

Il y avait de petites «grignotines», comme Marlène le dit si bien, placées sur une table un peu à l'écart, et il y avait du monde, mais pas forcément des gens du village. Surtout des amis portugais, enfin tous ceux qui avait le plaisir d'être là en cette soirée anniversaire du 1^{er} octobre 2021.

Une tombola avec un lingot d'or et des lots de vin où tout le monde pou-

vait participer avait été organisée. Chacun recevait un billet de tombola avec sa consommation. Dimitri Engel de Saint-Blaise et Sandoz vins de La Coudre ont largement contribué à doter cette tombola de lots attractifs.

Luc André a pris sa guitare en cours de soirée et tout le monde s'est mis à chanter en chœur. Une très belle soirée, qui s'est poursuivie jusque tard dans la nuit.

RS

DESTOCKAGE



Le vendredi 8 octobre de 13h à 18h
et le samedi 9 octobre de 9h à 17h

retrouvez la mythique qualité de
la marque à la baleine jaune à prix sacrifiés!



Fin de Forel 8 - 2523 Lignières - info@danytex.ch



Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 30.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch

LA TÈNE

TCM Marin : l'aventure s'est terminée en terres lucernoises

Pour les demi-finales de la ligue nationale C de tennis, l'équipe du TCM faisait le déplacement de Meggen dans le canton de Lucerne pour y affronter l'équipe locale. L'affaire n'était pas simple mais le moral était bon et l'envie de gagner était là.

Le match entre les deux numéros 1 a tourné à l'avantage des Lucernois sans que Tanguy Genier s'offre des balles de set qui aurait pu changer le cours du match. Malheureusement Tanguy doit s'incliner après une lutte acharnée.

Gil Brahier n'a rien pu faire contre son adversaire du jour et perd son match 4:6, 2:6.

Arthur Proca a été tout près dans les deux sets de prendre l'avantage mais à 5:5 dans le 2^{ème} set, le Lucernois passait l'épaule et s'imposait non sans peine.

Ismaël Mauris, qui rappelons-le a encore une licence U16, s'est un peu désuni après le gain du premier set contre un joueur mieux classé et devait laisser filer la victoire.

Arnaud Bosch (R2) redonnait espoir au TCM en maîtrisant son sujet face à un joueur classé R1; le score final fut de 6:4 et 6:3.

Frédéric Nussbaum, fort de son expérience ramenait le score à 4-2 pour Meggen en dominant son adversaire mieux classé 6:2, 7:5.

Il fallait donc jouer les doubles pour désigner le vainqueur de cette rencontre.

La paire Tanguy Genier et Arthur Proca battaient la paire lucernoise en 3 sets (10:8 au super tiebreak) et ramenait le score à 4:3.

Malheureusement la défaite de Gil Brahier et Arnaud Bosch condamnait le TCM et le fait que Ismaël Mauris et Frédéric Nussbaum dominaient la dernière rencontre n'apportait qu'un peu de baume sur la tristesse des Neuchâtelois à la fin de la rencontre. En finale, Meggen rencontrait Horw, équipe composée à une exception près de joueurs classés en national; le score fut sans appel en faveur de Horw.

L'aventure s'arrête donc là pour les joueurs du TCM. Mais l'expérience acquise et une année de plus dans la raquette leur permet de rêver à une finale en 2022.

Bravo à toute l'équipe.

DJ

LE LANDERON

Assemblée générale extraordinaire de l'association des Médiévales du Landeron

Le comité des Médiévales du Landeron se réjouit de vous retrouver enfin à l'occasion de son assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le jeudi 30 septembre 2021 à 19h30 au Temple du Landeron.

Ordre du jour

Bienvenue (mot du président)
Relevé des présences

Informations concernant les Médiévales 2022

Informations concernant les Médiévales 2024

Gel des cotisations

Recrutements

Divers

Le comité vous adresse ses salutations dans l'attente de vous rencontrer nombreux.



LA TÈNE

Tout quitter pour «Henripolis» !



Une cité neuve dotée d'un port de commerce a failli naître près de Marin!

Ainsi, en 1626, des tracts distribués dans toute l'Europe vantent les fondations d'une ville idéale sur les bords du lac de Neuchâtel.

«Oyez braves gens! Vos affaires vont mal, vos enfants ont faim? Vous ne supportez plus la guerre et les privations? Alors écoutez un peu, je vais vous parler d'un lieu extraordinaire, une ville qu'on va bientôt construire sur les bords du lac de Neuchâtel en Suisse. Elle abritera un port d'où afflueront les draperies des Flandres et les épices d'Orient. Les nouveaux habitants y jouiront des meilleurs privilèges, même la liberté de culte, oui Monsieur! Vous pourrez y chasser le canard, le courlis ou la bécasse, pêcher truites et brochets, vous y trouverez les herbes qui pimentent et celles qui soignent. Au soleil couchant, vous emmènerez votre famille en gondole sur le lac, et profiterez de la vue sur les Alpes. Vous savez lire? Alors tenez cette brochure, elle vous dira tout.»

Cette ville aurait dû s'appeler «Henripolis», du nom de Henri II d'Orléans-Longueville, Prince de Neuchâtel, père de Marie de Nemours. Un personnage considérable, pair de France, général et diplomate, qui devait vivre avec une épine dans le pied : les Bourgeois de Neuchâtel, un

peu comme les Gaulois d'Armorique qui refusent de se soumettre à son autorité et parviennent toujours à conserver, voire accroître leurs privilèges, avec l'appui du puissant voisin bernois avec lequel Neuchâtel est en combourgeoisie depuis 1406. Henri reçut donc avec un intérêt certain la proposition de deux marchands alémaniques: faire du Comté de Neuchâtel, un «hub» du commerce international fluvial entre l'Italie et les Pays-Bas. Une voie navigable entre Rhin et Rhône par le canal d'Entreroches semble encore largement possible à l'époque. Aussi fonder une cité à l'embouchure de la Thielle, comme une porte commerciale vers les cités du nord s'avérait profitable à terme. Et surtout, Henri y voyait un moyen d'affaiblir la ville de Neuchâtel et ses insolents bourgeois. Il signa donc, le 24 juin 1625 à Dieppe la charte fondatrice d'Henripolis.

Et c'est à l'initiative du Conseiller d'Etat Jean Hory, chaud partisan du projet, qu'un tract fut alors diffusé et distribué dans toute l'Europe et ceci en plusieurs langues. Ce texte savoureux donne à voir comment on manie la promotion immobilière et la domiciliation au XVII^{ème} siècle...

Tout quitter pour «Henripolis», une utopie qui ne verra malheureusement pas le jour!

RS

Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous
SERVICE & RÉPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER

Garage plus

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
 Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch

LE LANDERON

Assemblée générale de l'Union des Sociétés locales du Landeron (USLL)

Mercredi de la semaine dernière, les membres de l'USLL se retrouvaient en assemblée générale à l'Aula du Centre administratif du Landeron «CAL».

Fabienne Spring, présidente, remercie les délégués des sociétés pour leur présence tout en soulignant que, hélas, pratiquement rien ne s'est passé en une année, Covid oblige. Elle espère cependant que l'année 2022 permettra aux sociétés de reprendre leurs activités avec plus de normalité.

Comptes

Claude Perrenoud, caissière, détaille les comptes qui présentent un bénéfice cette année.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité après lecture du rapport des vérificateurs de comptes,

Comité

Les membres du comité composé de Fabienne Spring, présidente - Marie-Christine Wattrélos, vice-présidente - Nicole Jakob, secrétaire - Claude Perrenoud, caissière sont reconduites dans leurs fonctions par applaudissements.

Matériel

Pierre-Alain Sallin, responsable du

matériel souhaite mettre un terme à son mandat.

En charge de la sonorisation et de l'éclairage de l'aula du C2T, il faudrait trouver un remplaçant. Un appel est lancé auprès des sociétés à ce sujet, les intéressés devant s'annoncer auprès de la Commune.

Animation de Noël

Il semblerait que cette animation puisse se dérouler les 15 et 16 décembre 2021. Cependant, il s'agit de trouver une solution pour pouvoir bénéficier de l'espace alloué depuis trois ans aux sociétés locales, car la commune envisage d'installer un grand sapin sur une partie de cette surface, un endroit précis ayant été prévu à cet effet lors de la construction du nouveau CAL. Cette installation ne permettrait plus l'utilisation de la scène et donc de l'animation des élèves de Sismo Dance. De plus, la répartition des chalets poserait également problème pour donner toute la convivialité naturelle à cet endroit.

Les discussions et questions sont intenses à ce sujet. Plusieurs sociétés s'inquiètent de la situation en rappelant qu'à l'origine il s'agissait

de rendre le nouveau centre du village attractif. La majorité souhaiterait que ce grand sapin soit planté dans un autre endroit bien visible du village et que la commune décore l'emplacement de la manifestation de la même manière que les trois années précédentes avec les petits sapins et le cerf lumineux.

Dans son intervention, M^{me} Maura Bottinelli, conseillère communale, rappelle qu'un emplacement précis avait été conçu spécialement pour installer un grand sapin, ce qui a été fait l'année dernière, l'animation habituelle ayant été annulée en raison de la pandémie. Elle souligne que la commune n'a pas vraiment le choix de l'installer ailleurs tout en précisant que, depuis la création de cette animation, la commune apporte son soutien aux sociétés en mettant notamment les chalets à disposition et diverses autres prestations.

Ce sujet sera rediscuté avec la commune afin de trouver la meilleure solution.

Divers

La parole est donnée à M. Jérémy Gaillard pour une brève présentation de la commémoration des 700 ans

du début de la construction de son Bourg en 2025. Il précise que cet événement n'est pas si éloigné et qu'il s'agit de pouvoir chapeauté le tout dans de bonnes conditions. Un pré-comité a été créé afin de définir la manière dont cette commémoration pourra se faire. L'idée est que chaque société se positionne (culturel, gastronomie et autres) avec pour but de fédérer le village et de le faire rayonner.

Une centaine de projets leur est déjà parvenu et s'il s'agit maintenant de les étudier. Une séance d'information sur ce sujet est prévue le 7 février 2022 à 20h au CAL. Tous ceux qui sont intéressés à participer à cet événement peuvent s'annoncer.

Renseignements sur le site www.lelanderon700.ch et sur Facebook Association Le Landeron 700 ans La séance levée, les membres se retrouvent autour du verre de l'amitié offert par la commune, agrémenté d'une petite agape préparée par l'USLL.

CP

LA TÈNE

Le Comité de la Boutique de Noël se met en place

Vu le succès de la vente des couronnes en 2020, il a été décidé lors de la séance du 28 septembre dernier qu'elles seront à nouveau à l'honneur cette année, mais à l'extérieur de l'Espace Perrier à Marin cette fois-ci.

Différents points seront d'ailleurs à régler en raison de la situation sanitaire. Ainsi, pour faire un repas cette fois-ci à l'intérieur de l'Espace Perrier, il faudra l'autorisation du SCAV. De toute façon, le Pasteur Pagnamenta a décidé de d'ores et déjà réserver cet Espace.

La Boutique de Noël se tiendra le samedi 27 novembre 2021, selon une tradition depuis de longues années, soit le dernier samedi de novembre. Pour avoir accès à la salle, un contrôle d'accès avec certificat Covid sera effectué, sous la responsabilité d'Ernest Messerli.

Les couronnes seront confectionnées par May Haussener, Helga Buczek, Mireille Bannwart et la vente sera organisée par Anne-

Marie Loetscher, Françoise Siliprandi et Myriam Meylan.

Le sapin sera choisi par Ernest Messerli et May Haussener ceci avec M. Pigeon et sera déposé chez Roland Schoor. Les flyers seront faits par Raoul Pagnamenta et Thérèse Bonanomi selon un nouveau «look» d'un jeune. Quant à la banderole devant le collège, elle sera faite par Laurent Amez-Droz.

A la cuisine avec Marc Borel, le menu sera le suivant : jambon, sauce aux champignons, frites et salade mêlée. Des hot-dogs sont prévus à la place des sandwiches, avec possibilité de vente à l'emporter. Pour le bar, Laurent Amez-Droz, Laurent Siliprandi et Pierre Maeder s'en occuperont.

Pour la cantine et les boissons, Marc Borel tiendra les rênes.

Pierre Haller enchantera tout un chacun grâce à ses tours de magie, avec une seule représentation avant le repas. Un petit podium sera d'ailleurs érigé à cet effet.

Pour les confitures, un appel sera lancé par le Pasteur auprès des Paroissiens. Ces dernières avec les cartes de vœux et les calendriers de l'Avent seront vendus par Françoise Messerli.

Les pâtisseries seront confectionnées par Anouk Gillibert, alors que le bricolage est du ressort de Dona Plumey.

Pour la pêche miraculeuse et le personnel de service, Helga Buczek (qui réalise également la décoration des tables) sera en mesure de donner le nombre de personnes requises. Il est prévu de verser au camp de ski du « Buzz » 500 CHF en échange d'au moins une vingtaine de jeunes pour aider entre 11h30 et 14h30 pour le service et la vaisselle.

Concernant la caisse, Florence Amez-Droz va s'en occuper (paiement par TWINT possible). Pour ce qui est de la Paroisse, c'est toujours Frank Rossel qui en est le caissier. Pour cette année 2021, c'est Raoul Pagnamenta qui assume la prési-

dence. Mais dès 2022, c'est Florence Amez-Droz qui est prête à reprendre ce poste. Il faudra dès lors trouver un ou une caissier/ère pour la boutique. Le secrétariat est assumé par Laurent Amez-Droz.

La prochaine séance se déroulera le mardi 9 novembre à 20h00, à nouveau au Foyer à St-Blaise.

Par contre, le ramassage du sapin se fera le 20 novembre au matin. Quant au repas de remerciement, il se déroulera le 14 janvier 2022 à la Cure de Marin.

RS



Bruno & Gilles Rizzolo SA
 Peinture - Plâtrerie
 Papiers peints - Façades
 Isolation périphérique
 Décorations
 2088 Hauterive
 T +41 32 753 72 62
 M +41 79 624 78 15
www.rizzolo.ch

LE LANDERON

Christiane et Gérald Pauchard ont fêté leurs noces de diamant

Soixante ans de mariage, un magnifique parcours de vie pour Christiane et Gérald Pauchard qui avait uni leur destinée un 6 juillet 1961. Une vie commune pleine de découvertes, de voyages et de plaisir de vivre ensemble et c'est en toute intimité qu'ils ont pris le temps, avec un couple d'amis, de fêter cet événement important dans leur parcours commun.

Né en avril 1923 à Neuchâtel, Gérald y débute sa scolarité pour partir ensuite au collège Saint-Michel à Fribourg et terminer ensuite sa formation au Technicum de Bienne en section architecture. Devenu indépendant, il se consacre à l'agencement et à la décoration de salles de cinéma et de théâtre dans différents pays.

Née à Gennevilliers (près de Paris) en juin 1935, Christiane entre à l'Opéra de Paris à 11 ans en tant que «petit rat» puis suit le conservatoire de danse et de musique durant deux ans. Passionnée, elle se produit ensuite en tant que danseuse soliste de troupe dans de nombreuses salles en exécu-



tant acrobaties, claquettes et danses de caractère.

Avant de s'unir, Christiane et Gérald se sont rencontrés dans les coulisses du Vieux Casino de Genève. Ensemble, ils vont parcourir le monde durant quelques années, déplacements qui permettront de concrétiser les projets de décoration et d'aménagement de Gérald.

C'est pour travailler ensemble qu'ils reprennent, en 1977, la gestion de l'ancien restaurant de la Russie, Christiane ayant obtenu sa patente

de cafetier. Ils mettent à profit cette situation pour accueillir, dans une ambiance chaleureuse et sympathique leur nombreuse clientèle. Après 11 années de service, ils ont besoin de calme et s'installe définitivement dans les hauts du Landeron. Passionné par la philatélie, il s'intéresse à l'histoire postale du Landeron. Petit à petit, il édifie une magnifique collection très complète, dont un document datant de l'année 1559. Sa passion le conduit avec son épouse à voyager à l'étranger pour participer à

des expositions philatéliques et assumera durant 31 ans la présidence de la société philatélique de Neuchâtel avec actuellement la nomination de président d'honneur. En 2015, il envoie sa collection en huit volumes «Histoire postale du Landeron» à l'exposition mondiale de Singapour où il obtient la médaille de Grand Vermeille et un certificat.

Christiane quant à elle n'a pas manqué d'occupations tel que la couture pour concevoir sa garde-robe, la tapisserie, la peinture et la restauration de son mobilier (remplacement du tissu du lit et autres), l'informatique qui la passionne et lui permet d'aider son mari dans sa passion de la philatélie. Elle s'est aussi énormément investie pour retrouver l'histoire de sa famille chinoise grâce à des recherches effectuées pour une cousine aux Etats Unis.

Tranquillement, ils poursuivent leur vie à deux dans leur intérieur douillet en appréciant le bonheur d'être ensemble.

CP

La carte du midi

MENU DE LA SEMAINE
DU 13 AU 16 OCTOBRE 2021

L'AUBERGE

1608

D'HAUTERIVE

Entrées

- 8.- Mesclun de salade de l'Auberge
- 10.- Crème de courge, espuma châtaigne
- 10.- Tarte fine de légumes et bœuf fumé au foin
- 10.- Fines tranches de saumon fumé maison, blinis et crème aigrette

Plats

- 28.- Carpaccio de cerf, lard de Colonnata, copeaux de parmesan et chips de patate douce
- 22.- Sauté minute de bœuf, garniture grand-mère
- 18.- Nage de champignons au chardonnay et son œuf mollet
- 21.- Filet d'omble fontaine, Fregola Sarde, courge rôtie et éclats de marrons caramélisés

Desserts

- 9.- Assiette de fromages
- 12.- Tiramisù aux prunes
- 10.- Crumble ananas et sorbet gingembre
- 10.- Carpaccio de figue, glace au marron

INFO@AUBERGE-HAUTERIVE.CH • WWW.AUBERGE-HAUTERIVE.CH
+41 (0)32 753 20 20 • RUE DE LA CROIX-D'OR 9, 2068 HAUTERIVE
RÉSEAUX SOCIAUX @AUBERGE_HAUTERIVE

Fermé le: lundi et mardi fermé - mercredi à samedi 12h00-14h00 et 19h00-23h00
Dimanche 12h00-15h00

Attention changement d'horaire

Faites le plein d'énergies



Préparez votre hiver avec nos solutions de chaleur écologiques

- ✓ Pompe à chaleur
- ✓ Chaudière à pellets
- ✓ Chauffage à distance

Offre gratuite et sans engagement
viteos.ch / 032 886 0 886

viteos
toutes vos énergies

LA TÈNE

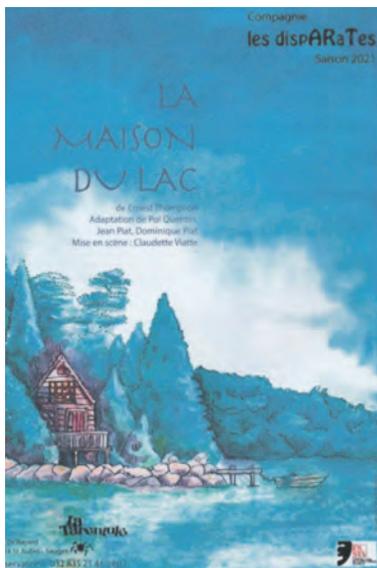
Gérald Bonny et Janine Constantin dans la « Maison du Lac »

Pour la saison 2021, dans une œuvre d'Ernest Thompson et une adaptation de Pol Quentin, dans une mise en scène de Claudette Viatte, Jean et Dominique Piat, deux comédiens de Marin, jouent dans la pièce, « La Maison du Lac » au Théâtre de « La Tarentule » à St-Aubin.

Ce sont « Les Disparates » qui mettent à l'ordre du jour cette pièce ou « Un plus un font deux, Deux plus un font trois... pas toujours »!

En effet Claudia n'arrivera jamais à trouver sa place au sein de ce vieux couple fusionnel et quelque peu égocentré que forment ses parents, Kate et Tom. Toutefois l'arrivée de Billy dans sa vie ainsi que celle de Billy, adolescent et fils de ce dernier, viendra tout chambouler. Et ce ne seront pas les apparitions de Charlie le facteur qui apaiseront la situation. L'été 1969 sera-t-il celui du renouveau? La complicité naissante entre Tom et Billy va contrarier Claudia. Cela permettre-t-il au père et à la fille d'arriver enfin à dialoguer, à ouvrir leurs yeux et leur cœur, à débloquent les non-dits depuis tant d'années, à remettre en question les occasions manquées de tendresse? La magie du lac opérera-t-elle à nouveau? Rien n'est moins sûr.

Les comédiens sont Gérald Bonny, Janine Constantin, Yves Leitner, Valérie Rodrigues, Simon Flury,



Thierry Garcin. La création lumières et technique : Valérie Viatte. La création des affiches a été réalisée par Natalia Kottisch.

Les dates des représentations 2021 sont en octobre: vendredi, samedi et dimanche: 22, 23, 24 et 29,30, 31 et en novembre: jeudi 4 et vendredi et samedi 5 et 6. Horaire; jeudi, vendredi, samedi 20h00, dimanche 17h00.

Réservations au 032 835 21 41

RS

LE LANDERON

Projet de convention de fusion dans l'Entre-Deux-lacs

Lundi de la semaine dernière, les membres du Parti des Vert'Libéraux du Landeron (PVL) ont déposé une initiative demandant au Conseil communal du Landeron d'approcher les communes de Lignières, Cornaux et Cressier pour préparer un projet de convention de fusion entre les quatre communes de l'Entre-Deux-Lacs.

Comme le souligne Jessica Muriset, le premier projet, réunissant 8 puis 7 communes, avait suscité une frilosité au Landeron et une inquiétude de perte d'identité. Il est maintenant temps de revenir à une vision de fusion à échelle plus humaine avec des communes plus proches et de nombreux services communs.

Depuis de longues années, les élèves fréquentent le même collège et ils se connaissent bien.

Cette approche est raisonnable, car elle permet d'avoir une vision préalable de l'intérêt que peuvent manifester les landeronnais et landeronnaises face à ce projet.

L'initiative a été remise au président de Commune, Frédéric Matthey, pour en vérifier la conformité, sujet qui sera traité lors de la prochaine séance du Conseil communal. La récolte de signature pourra ensuite commencer avec un délai de dépôt de 6 mois à partir de la publication dans la feuille officielle.

CP

Les modèles Kia hybrides et électriques:

vous avez le choix.



Les véhicules électriques de Kia: une expérience électrisante.

Mild-Hybrid New Rio, New Stonic, Ceed, Ceed SW, XCeed, Sportage | **Hybrid** Niro HEV, New Sorento HEV | **Plug-in Hybrid** Ceed SW PHEV, XCeed PHEV, New Sorento PHEV, Niro PHEV
Électrique e-Soul, e-Niro.

Notre gamme avec motorisations à haut rendement énergétique et garantie d'usine unique de 7 ans. Découvrez notre gamme électrique sur kia.ch



Storrer Automobiles Sàrl GARAGE ET CARROSSERIE

Grand-Pont 2 • 2087 Cornaux
Tél. 032 757 15 56 • www.storrerautomobiles.ch



LA NEUVEVILLE



Tennis Club

Les news de Damien et Mellie

Au niveau suisse, les classements des joueuses et joueurs licenciés sont mis à jour deux fois par année. Soit le 31 mars et le 30 septembre. De ce dernier classement mis à jour ces derniers jours, il ressort que Damien Wenger figure comme no.8 suisse (soit N1.8). Grâce à une bonne saison d'été et d'excellents inter-clubs, il a passé de N2.13 à N1.8. Jolie progression puisqu'il figure à nouveau dans le top ten national! Belle progression également pour Mellie Principi qui voit son classe-

ment passer de R2 à R1. Elle est suivie par les profs de «balle de set» du CIS à Marin, qui officient également à La Neuveville actuellement. Nous reviendrons sur ces divers classements dans une prochaine édition. En attendant félicitations à nos deux numéros 1 du club.

Cours collectifs d'hiver!

Il reste quelques places pour les cours collectifs d'hiver. Séverine Chédel vous renseigne volontiers. 079 290 29 19 ou severine.chedel@tclaneuveville.ch

Le rédacteur du TC

SPORTS PADEL

Valentin Wenger – triple champion suisse

C'est la troisième année consécutive que Valentin décroche le titre de champion suisse. Ces joutes avaient pour cadre le centre national de Schlieren ZH, En tant que champion en titre, Valentin était dispensé des tours de qualification. Il a débuté son pensum en huitième de finale. Le padel, à ne pas confondre avec le paddl qui se pratique sur l'eau, se joue en double. Son partenaire habituel, Dylan Sessassimi, partage donc ce titre de champion. Ce duo fait partie de l'équipe nationale suisse et ce titre leur a permis d'être sélectionné pour les championnats d'Europe qui se disputent cette semaine à Bilbao (Espagne). A priori, cette compétition continentale débute en fanfare puisque l'équipe suisse a débuté par une victoire. Ils sont opposés à la Finlande ce matin mardi. Ce sport qui nous est venu d'Amérique du Sud se pratique actuellement dans toute l'Europe. Mais c'est l'Espagne qui a montré la voie en ce qui concerne notre continent. Par ailleurs, Valentin a suivi sa formation de prof de padel en Espagne. Il dispense ses



cours au CIS a Marin, qui dispose de deux courts dont un à l'intérieur. Le succès est tel que les responsables envisagent d'en construire deux nouveaux dès le printemps prochain. Au plan mondial, Après ses divers succès, Valentin se situe aux alentours de la 200^{ème} place. Toutes nos félicitations.

Demi finale 6/2 7/6, contre Ivan Lopez et Norbert Nemseck

Final 6/2 3/6 6/2, contre Mohamed Fetov Patrik Naf

LA NEUVEVILLE

La Tour de Rive



Samedi 9 octobre 2021 à 20h30, le chanteur valaisan Marc Aymon

«Humains», titre de son nouveau projet, est écrit à quatre mains avec le chanteur Jérémie Kisling. Des nouvelles chansons lumineuses, à la fois pleines d'énergie et au bord des larmes, un équilibre que Marc Aymon sait faire comme personne. En concert en formule intime et énergique, avec ses musiciens (dont Jérémie Kisling au piano), il vous présentera ses nouvelles chansons et fêtera ses retrouvailles avec le public de la Tour de Rive!

Samedi 16 octobre 2021 à 20h30, Simon Gerber en concert

C'est un trio à deux voix. Les chansons se chantent à deux, les instruments s'échangent, et les deux voix se mélangent dans une alchimie rare... Leur musique soul, blues ou rock est tour à tour minimale et poignante, intense et électrique! Accompagnés à la batterie par Claude Kamber, Sophie Kummer et Simon Gerber viennent nous présenter leur dernier disque «Bikini Test Sessions».

En première partie, nous découvrirons: **Stockholm Syndrome** - un groupe de rock influencé par Muse, emmené par les jeunes neuvevillois Samuel Oudot et Arthur Harsch.me.

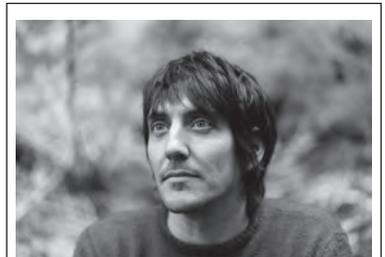
Mesures Covid:

Dès le 13 septembre 2021, le certificat COVID (ou test PCR ou antigé-

nique) est obligatoire pour accéder à tous les événements organisés par les salles de spectacle et donc par le Café-Théâtre de la Tour de Rive.

Prenez soin de vous et nous espérons vous saluer très bientôt dans notre Temple de la Culture.

Comité CTTR



Marc Aymon

Samedi 9 octobre 2021 à 20h30
Café-théâtre de la Tour de Rive



Simon Gerber & Sophie Noir trio

Samedi 16 octobre 2021 à 20h30
Café-théâtre de la Tour de Rive

En 1^{ère} partie



Stockholm Syndrome

ENTRE-DEUX-LACS

L'accueil à la Ludotène, après les vacances d'automne

Tout comme ces derniers temps, l'accueil se fera vers le vestiaire. Chacun portera un masque et les clients se désinfecteront les mains. Réception des jeux à placer en quarantaine.

Contrôle du Pass Covid

Les adultes n'en ayant pas seront priés de rester dans l'espace vestiaire/entrée. Comme ils viennent de se désinfecter les mains, ils pourront

consulter un de nos catalogues déposé à l'entrée et émettre leur(s) souhaits d'emprunt. Demander à la responsable de vérifier si le jeu est disponible puis nous essayerons de le trouver. Proposer à ces personnes de consulter à la maison le catalogue qu'ils ont reçu et de nous envoyer un mail sur ludomarin@net2000.ch avec leur(s) souhaits d'emprunt + la date de leur venue. Nous essayerons, dans la

mesure de nos disponibilités de chercher à l'avance ces jeux / jouets pour la date de leur passage.

Merci de votre collaboration et de nous aider à respecter à la fois les consignes sanitaires et les membres de la Ludotène.

Le comité vous souhaite une belle suite de vacances et vous rappelle notre vente de jeux/jouets du 23 octobre (confection maison ? présence ?).

CETTE SEMAINE

Respect
Du VE 8 au DI 10 oct. à 20h30

Dream Horse
DI 10 oct à 17h30

Space Jam
SA 9 et DI 10 à 14h

LA SEMAINE PROCHAINE

Tout s'est bien passé
MA 12 et DI 17 oct.

Mourir peut attendre
Du ME 13 au DI 17 oct. à 20h30

Baby Boss 2
SA 16 et DI 17 oct. à 14h

www.cine2520.ch

SAINT-BLAISE

La Société de sauvetage du Bas-Lac lance un projet Evo-Arens VI 2022

Par un communiqué, signé par son président Sébastien Fahrni, la Société de sauvetage du Bas-Lac a fait part à la presse, le 29 septembre passé, d'un projet consistant à faire évoluer les équipements électroniques du canot «Arens VI». Depuis 2017, année du lancement du nouveau bateau d'intervention, pas moins de 146 missions ont été menées à bien. 253 personnes – dont 27 enfants – ont été secourues par les sauveteurs volontaires du Bas-Lac au moyen de leur embarcation. Les navigateurs qui ont demandé de l'aide provenaient de tous les ports du Littoral neuchâtelois, ainsi que de ceux des cantons limitrophes de Berne, Fribourg et Vaud. A plusieurs reprises, les sauveteurs ont aussi été appelés à intervenir dans les zones de baignades de la région: La Tène, Saint-Blaise, Hauterive, les Jeunes-Rives de Neuchâtel, Auvernier et La Pointe du Grain (Bevaix). Certaines interventions

ont été opérées dans des conditions hivernales et même nocturnes extrêmement mauvaises. L'objectif du projet Evo-Arens VI 2022, devisé à CHF 85'000.00, consiste à équiper le bateau d'intervention d'une caméra multispectrale, d'un radar phantom pour augmenter la portée des recherches et d'un double écran radar pour faciliter l'information entre le pilote, le copilote et l'équipage. Il convient de rappeler que la Société de sauvetage du Bas-Lac est constituée par des membres bénévoles disponibles toute l'année et 24 heures sur 24: un appui de l'Etat lui est accordé pour ses frais de fonctionnement. Pour son projet EVO-Arens VI 2022, elle souhaite obtenir une aide de différentes entités telles les communes, les entreprises, les fondations et les clubs service. Elle souhaite réunir d'ici à fin novembre 2021 suffisamment de promesses de dons afin de passer commande de



ces nouveaux équipements électroniques pour être prête à les mettre en fonction sur le canot «Arens VI» dès le début de la saison 2022. Le président des sauveteurs du Bas-

Lac affirme que la sécurité des utilisateurs du lac tient particulièrement à cœur de tous les membres de sa société.

CZ

NEUCHÂTEL

Une fresque photographique monumentale de Catherine Gfeller prend place au centre-ville



Dans le prolongement des mesures de dynamisation et d'embellissement de la zone piétonne, la Ville de Neuchâtel a inauguré ce samedi une grande fresque photographique de l'artiste Catherine Gfeller. Cette œuvre de 13 mètres, imprimée dans

le canton, a été dévoilée sur la façade de la rue du Seyon 24, au croisement de la rue du Râteau. Cette œuvre représente des vues du centre de Neuchâtel, «avec une superposition d'images qui donne à la ville un aspect fictif. J'ai voulu non

pas illustrer mais interpréter la ville de manière subjective et onirique», explique l'artiste Catherine Gfeller. Native de Neuchâtel, cette plasticienne de réputation internationale vit et travaille à Paris et à Montpellier. Son travail photographique l'a notamment amenée en Chine où elle accomplit actuellement un projet au long cours sur les mégapoles et les femmes. La fresque photographique, intitulée «Marche avec elles», mesure 13 mètres de diamètre. Elle est constituée d'une plaque alu fine de dibond et augmentée d'un vernis résistant aux UV et aux tags. A noter que cette œuvre, commandée à l'artiste par la Ville, a été imprimée à Couvet dans le canton de Neuchâtel. **Embellir et dynamiser** Pour la Ville, il s'agit de contribuer au rayonnement touristique à travers des aménagements urbains mais aussi une œuvre d'art marquante. «Cette œuvre photographique magnifique, visible depuis la rue du

Seyon et celle du Râteau, donne une belle allure à ce coin de rue et complète les nombreuses œuvres installées en plein air pour le plaisir de la population et des touristes», explique Violaine Blétry-de Montmollin, présidente de la Ville et conseillère communale en charge du tourisme. Il s'agit aussi, par ces divers moyens d'embellissement et de dynamisation, de donner un coup de pouce aux acteurs économiques du centre-ville touchés de plein fouet par la crise née de la pandémie de Covid-19. «La Ville continue de tendre la main aux restaurateurs et commerçants, par des mesures facilitatrices comme la gratuité des terrasses, ou des mesures d'attractivité avec l'installation de zones de détente végétalisées cet été», a indiqué la présidente. La pose de bancs pivotants pour limiter drastiquement l'accès aux véhicules après les heures de livraison doit aussi contribuer à rendre la zone piétonne plus conviviale et plus sûre.

ENGES

Enges : un oui unanime à la mise en œuvre de la fusion

Réuni lors d'un conseil général extraordinaire, jeudi 30 septembre, le Conseil général d'Enges a accepté à l'unanimité la création d'un comité de pilotage (COFIL), un crédit de 1000 francs pour le financement de travaux préparatoires, et en particulier pour le soutien du RUN.

Les quatre communes ayant validé cette étape, le projet de fusion entre Enges, Saint-Blaise, Hauterive et La Tène pourra donc enfin aller de l'avant. Ce comité de pilotage qui comprendra des élus de chaque commune (deux conseillers communaux et un représentant de chaque commission de fusion) va prochainement se mettre en place. Il organisera aussi plusieurs groupes de travail thématiques formés majoritairement par des représentants de la société civile des 4 communes. Ces derniers travailleront sur des thèmes choisis tels que qualité de la vie, finances, services... etc. Le COFIL notamment devra établir un calendrier et un budget durant cette phase préparatoire. Le président de la commission de fusion engeoise a expliqué que cette fusion représen-

tait un gros surcroît de travail pour les autorités politiques et invite tous les citoyens intéressés de la commune à participer aux groupes de travail. La séance a été de courte durée, vu qu'il s'agissait du seul point figurant à l'ordre du jour. Les conseillers communaux ont aussi fait le point sur les dégâts occasionnés par les inondations du 22 juin dernier. Rappelons que ce déluge avait occasionné des dégâts importants aux champs et surtout aux conduites d'eau. Les conseillers C. Aubert et C. Imbaud en charges des dicastères concernés ont été assez rassurants, soulignant que le gros des dégâts avait été réparés au plus vite et qu'il restait quelques dommages sur les conduites d'eau claire, plus particulièrement, ajoutant que des travaux de réparation étaient en cours. Des ravines creusées dans les champs sont aussi à combler. Un crédit et un rapport y-relatif sera soumis à l'approbation des membres du législatif, lors du prochain Conseil général agendé au 16 décembre.

TAD

TÈNE

Assemblée générale du FC Marin-Sports

Tenue mardi 28 septembre 2021, cette assemblée s'est déroulée en petit comité et les 8 points de l'ordre du jour ont donc été abordés avec le peu de personnes présentes.



Comme l'a relevé le président dans son rapport, le championnat de 2^{ème} ligue a été légèrement perturbé par le Covid. Mais le Comité du Club siègea selon son habitude régulièrement pour discuter des affaires courantes. Plusieurs thèmes ont été discutés, dont par exemple le changement des statuts et l'avenir du club avec l'agrandissement des vestiaires et la refonte de la terrasse. Et l'éventuelle création d'une équipe féminine, car à l'avenir les filles vont pouvoir s'adonner à ce sport sympathique qu'est le football. Le président a remercié tous les bénévoles qui œuvrent pour le bien-être du FC Marin-Sports.

Selon le rapport de la trésorière Isabelle Cretin, le bénéfice pour la saison 2020/2021 est de 5'972.93 CHF. Cependant, comme le relève le

président, les travaux prévus (nouvelle terrasse et extension des vestiaires) en 2022 devraient s'élever à 160'000 CHF. Il faudra donc trouver du soutien pour les financer.

Grâce à un généreux sponsor, un panneau d'affichage sera posé à la fin du premier tour. Concernant les mats d'éclairage pour le terrain d'entraînement, il faudra en discuter avec la Commune en 2022.

L'entraînement des vétérans demeure un sujet problématique. Au nombre de 18 à l'entraînement, ils doivent mettre fin à leur session à 19h30 en raison du manque de lumière. Le champ où ils pratiquent leur sport favori devrait quant à lui être aplani, mais ces deux questions devront encore être discutées avec la commune.

Au chapitre des nominations et des démissions, le président Christophe Vuillomenet a été réélu pour 2 ans par applaudissements et remerciements pour le travail accompli.

Dès lors, le comité est composé comme suit : président : Christophe Vuillomenet, vice-président.

Enfin, les statuts du club ont été revus et corrigés dernièrement. Ils ont été acceptés par l'assemblée. Une assemblée rondement menée, qui permettra d'aborder l'année 2022 avec optimisme et enthousiasme.

RS



SCENE DE MANEGE
ARTICLES D'EQUITATION

FAUBOURG 20
2525 LE LANDERON
TÉL. 032 757 11 74
WWW.SCENEDEMANEGE.CH

svequicoaching

Accompagnement
assisté par les chevaux

Sigrist Virginie
Equicoaching

Combes Le Landeron
www.svequicoaching
+41 79 203 30 89

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.
Adresse: Bulcom, Route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch
Publicité: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch
Mise en page: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch
Redaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50
Responsable communication: Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch
Abonnement: 92 francs
Délai pour les textes: mardi 17 h
www.messeiller.ch

IL EST PRUDENT
DE RÉSERVER!

HÔTEL DE LA
CROIX-BLANCHE**
2088 CRESSIER/NE
Tél. 032 757 11 66
www.croix-blanche.ch

LA CHASSE EST LÀ!

LE LANDERON - CRESSIER

Gilbert Frochaux tourne la page des partitions

Après avoir fait chanter pendant 52 ans les tuyaux de l'orgue de l'église Saint-Maurice au Landeron et en parallèle pendant 16 ans ceux de l'église Saint-Martin à Cressier, l'organiste Gilbert Frochaux a décidé de tourner une page de vie.

Par une note de reconnaissance joyeuse s'est clos le chapitre musical du fidèle et combien dévoué organiste-chanteur des paroisses catholiques de Cressier et du Landeron. Une telle longévité, un tel effort, méritaient la reconnaissance de tous. Dans chaque église respective des deux paroisses, en présence des fidèles, hommage a été rendu à celui qui a fait rayonner l'orgue et la musique sacrée dans l'esprit d'encourager les fidèles à chanter lors des célébrations.

A retenir des hommages rendus: «De beaux chants accompagnés de musique sacrée, ne sont-ils pas la représentation du peuple de Dieu en marche? Qui n'a pas éprouvé de l'émotion à vivre une liturgie chantée, a interrogé Dominique Turberg, le président de la paroisse du Landeron, élogieux sur les talents et la compétence musicale de Gilbert Frochaux qui a su varier l'accompagnement par un apport de chants nouveaux et diversifiés adaptés à chaque étape de la messe». Par des remerciements pour sa dispo-



nibilité et son engagement, et des regrets de le voir partir, il s'en est remis au slogan adopté par l'église «Dieu ne change pas mais il change tout». Autre discours, autres mots «gratitude, admiration, affection» a exprimé Francis Vandaele, le président de la paroisse de Cressier, saluant un engagement mené «avec constance, assiduité et fidélité indéfectibles... il a rythmé dans la plus grande simplicité une bonne partie de la vie paroissiale». En se référant aux affirmations de Saint Augustin ou Claudel, il a admis «la musique liturgique est une auxiliaire de l'Esprit Saint». A leur tour, les fidèles ont applaudi debout leur très estimé et fidèle organiste.

Biographie: Natif du Landeron, Gilbert Frochaux a vécu presque toute sa vie dans la localité. Enfant il écoutait à la radio les œuvres de Bach, son compositeur préféré. Sa passion est née, à 9 ans il débute le

piano, plus tard il devient amoureux de l'orgue. Inscrit au Conservatoire neuchâtelois, il est étudiant sous la conduite du professeur d'orgue, Samuel Ducommun. En 1961 il décroche son certificat d'organiste avec mention «très bien», et sitôt il est nommé titulaire à l'église Notre-Dame de l'Assomption à La Neuveville. Poste qu'il quitte 8 ans plus tard lorsqu'il apprend le décès de Jules Ballet, l'organiste de l'église Saint-Maurice, au Landeron. Il lui succède début janvier 1970. En plus de tenir les orgues il fonctionne au Conseil de la paroisse catholique, (un an de vice-présidence, 9 ans de présidence), est délégué auprès de Caritas, est membre de la chorale il se rend aux répétitions tous les mardis. A côté, il mène de front son métier de négociant en vin, activité transmise par son père, ce n'était pas sa voie, il s'en accommode, les contacts deviennent source de plaisir. En octobre 2005 il devient l'organiste titulaire de l'église St-Martin de Cressier et découvre d'autres lieux de culte quand appelé pour des services funèbres, «les orgues du temple de Cornaux sont «sympathiques», se plait-il à dire. Rarement il a manqué à ses obligations, pourtant assumer son mandat d'organiste et être présent auprès de sa famille n'a pas toujours été facile.

Son week-end commençait régulièrement le dimanche après la messe de 10h, un lundi férié était bienvenu! Victime d'un AVC en avril de l'an dernier, ses forces cèdent, la raison le pousse à tirer sa révérence «j'aurai 83 ans en décembre prochain, il y a un temps pour tout!»

A travers les rites liturgiques: Engagé musicalement dans les églises à l'âge de 22 ans, Gilbert Frochaux a vécu les célébrations sous l'ancien rite tridentin, l'organiste jouait à la tribune dos au peuple, le prêtre disait la messe en latin dos aux fidèles, le chant grégorien était le chant liturgique officiel. Sous le règne de Jean XXIII père du Concile Vatican II, l'Eglise catholique a changé radicalement. Plus ouverte la nouvelle liturgie, en français dans notre région, facilite une participation active de tous. Actuellement, le fait de positionner l'orgue devant l'assemblée, favorise non seulement la communication avec les célébrants mais permet surtout une bonne cohésion entre le jeu instrumental et le chant des fidèles. Ce grand bond en avant éveille «une liturgie vivante pour une Eglise vivante» reconnaît le pape François, et satisfait pleinement l'organiste retraité Gilbert Frochaux «on a maintenant des messes vivantes».

GC

Dans le vent de l'actualité

Réflexion d'un élu sur le fonctionnement d'un conseil général

Après une année d'entrée en fonction

Le fait est assez rare pour être relevé. Un conseiller général, élu aux élections communales du 25 octobre 2020, a spontanément fait part lors d'une séance du Conseil général de Saint-Blaise, à fin juin passé, d'une réflexion sur le fonctionnement de l'institution communale. Une réflexion qui peut certainement aussi être transposée dans les autres communes de notre région.

En effet, le regard de David Guenin, conseiller général PLR, est intéressant. Ingénieur ETS en électronique, porteur d'un postgrade en management et d'un master en logistique, il est le directeur de l'entreprise Gimel Rouages, à Villiers. Il est aussi membre du comité de la CNCI, la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie.

Un regard neuf, de surcroît d'un manager, sur le fonctionnement de nos institutions auxquelles on reproche parfois la lenteur des Bernois et l'indécision des Vaudois.

David Guenin a affirmé lors de la séance du Conseil général de Saint-Blaise: «Je constate qu'il y a beaucoup d'énergie déployée, beaucoup de bonne volonté, des idées fort intéressantes, mais j'ai l'impression que tout cela se fait d'un côté au niveau du Conseil communal, et, d'un autre, au niveau des commissions, également à l'échelle des partis; mais qu'il y a finalement assez peu d'interactions, d'échanges et de réflexions entre tous ces organes. Comme si tout était cloisonné tout au long du processus, sans réelle synergie entre les dicastères et entre les commissions.»

Il observe, tout en louant notre démocratie, «qu'il manque une réelle vision politique pour le village, une vision qui dépasse l'horizon d'une législation.»

Il considère que cette vision devrait être le fruit d'un débat d'idées et d'échanges constructifs entre tous les conseillers généraux. Cette vision devrait être présentée et expliquée à la population pour avoir l'adhésion des citoyennes et des citoyens et, partant, pour éviter de fâcheuses surprises après des années de travail en commissions.

Il estime que «cette vision permettrait, après son adoption, d'aller de l'avant ensemble plutôt que les uns contre les autres.»

David Guenin considère que les communes ont de gros défis à relever désormais: en matière d'énergie, d'entretien, de développement, de finance, de fiscalité, de qualité de vie, de structure du territoire, avec de gros dossiers déjà bien engagés. Ces différents objets, qui ont tous des liens entre eux, nécessitent à son regard «de la cohérence et des synergies. Ils devraient être coordonnés, débattus, priorisés, financés et expliqués à la population.»

Les réflexions de David Guenin, qui traversent les partis politiques, sont pertinentes. Il a donné un coup de projecteur sur une des faiblesses de la gouvernance de nos communes.

Claude Zweiacker